

**Initiative sur la participation  
des Autochtones au  
marché du travail**

**Guide des employeurs de l'IPAMT**

**Supplément régional**

**Région du Yukon**

---

L'emploi Autochtone, ça marche!

## *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Yukon*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2004, représentée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. L'information contenue dans ce document ne peut être reproduite dans son ensemble ou en partie sans l'autorisation du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.



Conception graphique : Beesum Communications  
[www.beesum-communications.com](http://www.beesum-communications.com)



Affaires indiennes  
et du Nord Canada

Indian and Northern  
Affairs Canada

Site Web de l'IPAMT: [www.ainc-inac.gc.ca/ai/awpi/index\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/awpi/index_f.html)

Publié avec l'autorisation du  
ministre des Affaires indiennes  
et du Nord canadien  
Ottawa, 2004

QS-7056-000-FF-A1

N° de catalogue R2-88/1-2004 F-PDF

ISBN / ISSN: 0-662-76274-6

© Ministre des Travaux publics et  
Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English under the  
title: *AWPI Employer Toolkit,  
Regional Supplement – Yukon Region*

---

## **\*Avis à l'intention des utilisateurs\***

Le présent guide se veut un supplément à la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT*. Le *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Yukon* ne comprend donc que des renseignements traitant de questions régionales. Par conséquent, vous ne trouverez que quelques parties des chapitres 3, 5 et 6 dans les suppléments régionaux. L'aperçu, le glossaire et les chapitres 1, 2 et 4 se trouvent uniquement dans le guide national. Si vous ne possédez pas ce dernier, veuillez en faire la demande auprès du coordonnateur régional de l'IPAMT de votre région (voir Section 6.2).

---



# À TOUS NOS PARTENAIRES

« Le grand nombre de jeunes autochtones qui s'engagent sur le marché du travail soulève un problème crucial si l'on songe au peu de progrès que la société a réalisés en ce qui concerne l'emploi des Autochtones. Nous devons nous attaquer à ce problème immédiatement, et il appartient aux entreprises de donner l'exemple. »

—Frank Wesley, Aîné  
ojibway, Cat Lake, Ontario

« Les Métis sont de jeunes travailleurs dynamiques qui n'ont pas encore donné toute leur mesure. En tant que Métis, j'ai travaillé toute ma vie, et ce travail m'a permis de subvenir adéquatement aux besoins de ma famille. Cette idée de collaborer avec les Métis profitera à l'ensemble des collectivités. »

—Gifford Sanderson, Aîné  
métis, Duck Bay, Manitoba

« Aujourd'hui, quels que soient notre race ou notre lieu de résidence, il est important d'avoir un emploi. Cela est d'autant plus important pour les peuples autochtones au Canada, qui connaissent un taux de chômage élevé. Pour réussir en ce domaine, les entreprises, les organisations et les gouvernements doivent unir leurs efforts pour favoriser l'emploi des Autochtones et faire connaître la question. Une telle initiative créera un climat qui permettra aux Autochtones d'être plus compétitifs sur le marché du travail. »

—Leah Idlout-Poulsen,  
Aînée inuit, Pond Inlet,  
Territoires du Nord-Ouest

L'Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail a pour mandat de promouvoir et d'accroître l'emploi des Autochtones. Elle se fonde sur les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones caractérisés par le respect mutuel, l'innovation et la poursuite de l'excellence.

Le Guide des employeurs de l'IPAMT a été conçu pour vous aider :

- à approfondir vos connaissances sur des questions qui touchent l'emploi des Autochtones;
- à trouver des modèles, des outils et des ressources pour améliorer vos habiletés en tant qu'employeur visant l'emploi d'Autochtones;
- à communiquer avec des personnes et des organisations qui peuvent vous aider à promouvoir la main-d'œuvre autochtone.

Les entreprises, les personnes qui travaillent dans le domaine des ressources humaines et les gestionnaires hiérarchiques, entre autres, trouveront dans ce guide des renseignements utiles qui leur permettront d'approfondir leurs connaissances. Pour tenir compte de la diversité démographique et économique des peuples autochtones au Canada, on a prévu onze guides, un d'envergure nationale et dix d'envergure régionale. Il n'est pas nécessaire de lire ce guide de la première à la dernière page. Vous pouvez tout simplement trouver les sections qui s'appliquent à votre cas et les consulter directement.

Le Guide des employeurs ne doit pas être perçu comme l'unique réponse. C'est plutôt un instrument pour vous aider à élaborer votre propre approche — une approche qui s'intégrera bien dans votre organisation et améliorera votre situation.

L'IPAMT a été mise en place pour vous aider. Ses coordonnateurs régionaux sont à votre disposition à travers le pays. Vous trouverez leurs numéros de téléphone à la section 6.2. N'hésitez pas à communiquer avec eux. Ils vous mettront sur la bonne voie et vous aideront à atteindre un objectif dont tous bénéficieront — à mettre à contribution, à votre grand avantage, les capacités des Autochtones.

« L'engagement de former et d'appuyer des partenariats entre les Autochtones, les non-Autochtones et le monde des affaires pour favoriser à la fois la création d'emplois et la croissance économique représente l'une des occasions les plus stimulantes offertes au Canada aujourd'hui. Son succès est certain! Ce sera la prochaine génération qui en profitera le plus. Il assurera l'avenir d'un grand nombre de jeunes des deux cultures qui, aujourd'hui, ne savent pas trop ce que l'avenir leur réserve. Laissons-leur un héritage qui changera le quotidien de tous au Canada. »

—Kerry Hawkins, président,  
Cargill Limited

« À la Banque Royale, nous croyons que répondre aux besoins d'emploi chez les Autochtones dans un climat de collaboration visant le changement constitue une excellente stratégie d'affaires. Les Autochtones qui pénètrent le marché du travail représentent un nombre croissant d'employés talentueux et de clients éventuels. Nous voulons établir des relations durables qui apporteront, à long terme, des avantages tant pour les collectivités autochtones que pour la banque. En investissant aujourd'hui dans les peuples autochtones, nous gagnerons tous. »

—Dennice M. Leahey, première  
vice-présidente et directrice  
générale, Banque Royale du  
Canada

# REMERCIEMENTS

Les représentants de l'Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail (IPAMT) désirent exprimer leur gratitude à tous ceux et celles qui ont participé à la préparation du *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Yukon*. Sans leur contribution précieuse, la publication de ce document aurait été impossible. L'IPAMT veut également remercier les Anciens, les organisations autochtones et les entreprises suivants :

## Ainé

Francis Woolsey

## Organisations autochtones

Première nation Champagne/Aishihik  
Däna Näye Ventures  
Northern Native Broadcasting  
Première nation Tr'ondëk Hwëch'in Hän  
Training Policy Committee

## Entreprises

Air North	Robinson & Poole
Foothills Pipelines	Chambre de Commerce de Whitehorse
Hanson & Associates	Chambre de Commerce du Yukon
NorthwesTel	

L'équipe de l'IPAMT de Yukon désire en outre remercier les nombreuses autres organisations autochtones, entreprises et ministères gouvernementaux qui ont partagé leurs expériences avec elle. Chacun a contribué au succès du *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Yukon*.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

## **CHAPITRE 3 : Le milieu des affaires favorable à l'emploi des Autochtones**

Section 3.1 Résumé du chapitre .....	Page 3-2
Section 3.3 Information statistique et démographique .....	Page 3-3
Section 3.4 Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones.....	Page 3-16

**3**

---

## **CHAPITRE 5 : Sensibilisation à la réalité autochtone**

Section 5.1 Résumé du chapitre .....	Page 5-2
Section 5.8 Communautés et groupes linguistiques autochtones.....	Page 5-3

**5**

---

## **CHAPITRE 6 : Ressources à la disposition des employeurs**

Section 6.1 Résumé du chapitre .....	Page 6-2
Section 6.2 Coordonnatrice régionale de l'IPAMT .....	Page 6-4
Section 6.4 Organisations autochtones.....	Page 6-5
Section 6.5 Services de recrutement de travailleurs autochtones.....	Page 6-20
Section 6.6 Sensibilisation à la réalité autochtone – sources de formation .....	Page 6-34
Section 6.7 Programmes visant l'emploi des Autochtones .....	Page 6-37
Section 6.8 Outils de référence .....	Page 6-44
Section 6.9 Sites Web.....	Page 6-48

**6**



---

# LISTE DES FIGURES

## CHAPITRE 3 : Le milieu des affaires favorable à l'emploi des Autochtones

### 1. Population

Figure 1 : Croissance de la population autochtone du Yukon (1986-2001).....	Page 3-4
Figure 2 : Proportion de la population autochtone par rapport à la population totale du Yukon (1986-2001) .....	Page 3-5
Figure 3 : Composition de la population ayant une identité autochtone au Yukon (2001).....	Page 3-6
Figure 4 : Pourcentage des jeunes au sein des populations autochtones et non autochtones du Yukon (2001) .....	Page 3-7

### 2. Lieu de résidence

Figure 5 : Répartition de la population du Yukon ayant une identité autochtone selon les lieux de résidence (1996 et 2001) .....	Page 3-8
--	----------

### 3. Emploi

Figure 6 : Croissance de la main-d'oeuvre autochtone sur le territoire du Yukon (1986-2001).....	Page 3-9
Figure 7 : Répartition de la main-d'oeuvre autochtone du Yukon selon les secteurs économiques (2001) .....	Page 3-10
Figure 8 : Taux de participation à la vie active des populations autochtones et non autochtones du Yukon (1986-2001).....	Page 3-11
Figure 9 : Taux de chômage des populations autochtones et non autochtones dans le Yukon (1986-2001) .....	Page 3-12

### 4. Niveau de scolarité

Figure 10 : Croissance de la population autochtone du Yukon possédant une éducation postsecondaire (1969-2001).....	Page 3-13
Figure 11 : Répartition de la main-d'oeuvre autochtone du Yukon selon le niveau de scolarité (1991 et 2001).....	Page 3-14

### 5. Pouvoir d'achat

Figure 12 : Croissance du marché autochtone dans le Yukon (1986-2001).....	Page 3-15
--	-----------

## CHAPITRE 5 : Sensibilisation à la réalité autochtone

### Langues Autochtones

Figure 13 : Territoires traditionnels des Premières nations au Yukon.....	Page 5-6
Figure 14 : Les Populations indienne et inuite du Yukon .....	Page 5-7

### Profil communautaire et linguistique – Yukon

Figure 15 : Langues des Premières nations .....	Page 5-8
Figure 16 : Carte géographique des langues des Premières nations .....	Page 5-9



## CHAPITRE 3

### Le milieu des affaires favorable à l'emploi des Autochtones



L'emploi d'Autochtones est directement lié à de nombreuses questions qui ont trait aux affaires, qu'il s'agisse de stratégies à long terme ou d'activités journalières. Vous trouverez dans ce chapitre des renseignements qui aideront votre organisme à mieux comprendre ces questions.

La Section 3.1 résume ce chapitre. **La section 3.2 se trouve dans la version nationale du Guide des employeurs de l'IPAMT.** Une information de nature statistique et démographique qui aidera les employeurs à définir leurs propres raisons d'affaires se retrouve à la section 3.3. La section 3.4 vise à informer les employeurs sur les droits relatifs à l'emploi des Autochtones prescrits par diverses politiques et lois.

#### Contenu du CHAPITRE 3 :

3.1	Résumé du chapitre .....	3-2
3.3	Information statistique et démographique.....	3-3
3.4	Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones .....	3-16

Note: L'IPAMT remercie toutes les organisations citées ci-dessous ayant bien voulu partager leurs ambitions et réalisations avec nous. Ceci est l'autre exemple de l'engagement concernant l'emploi des autochtones et de l'IPAMT.



## 3.1 Résumé du chapitre

### 3.3

#### **Information statistique et démographique (page 3-3)**

Vous trouverez dans cette section de l'information statistique et démographique (graphiques et tableaux) qui permettra aux employeurs de mieux comprendre la stratégie d'affaires de leur entreprise en matière d'emploi des Autochtones. Les graphiques de cette section appuient les exemples donnés à la section 3.2 dans la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT*.

Cette section contient des données très variées, y compris des profils et des projections démographiques, des données sur le marché du travail et les niveaux de scolarité, de même que de l'information sur les entreprises autochtones. Des données semblables sur la population non autochtone sont offertes en guise de comparaison.

Les employeurs peuvent utiliser cette information pour préparer leur stratégie d'affaires et pour élaborer d'autres stratégies et des plans d'action réalistes en vue d'accroître le nombre d'employés autochtones.

### 3.4

#### **Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones (page 3-16)**

Cette section résume les lois et les politiques ayant trait à la participation des Autochtones au marché du travail qui influencent le milieu des affaires.

Vous y trouverez des lois relatives à l'emploi telles que des lois provinciales sur les droits de la personne. Les volets touchant l'emploi des Autochtones, d'autres types de législation, comme la législation sur les évaluations environnementales, sont inclus et seront particulièrement utiles aux employeurs des secteurs des ressources.

Les employeurs peuvent utiliser cette information pour mieux comprendre les considérations liées à l'emploi des Autochtones et se sensibiliser davantage aux questions contemporaines qui touchent les Autochtones.



## 3.3 Information statistique et démographique

1. Population.....	3-4
2. Lieu de résidence.....	3-8
3. Emploi.....	3-9
4. Niveau de scolarité .....	3-13
5. Pouvoir d'achat.....	3-15

### ☆ Also See

<b>Section 5.8:</b> Communautés et groupes linguistiques autochtones.....	5-3
<b>Section 6.8:</b> Outils de référence .....	6-44

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la section des Renseignements statistiques, Direction de la qualité de l'information et de la recherche (ministère des Affaires indiennes du Nord canadienne), soit par courrier électronique à [instat@inac.gc.ca](mailto:instat@inac.gc.ca), soit par téléphone au (819) 953-9999.

**Note:** l'IPAMT souhaite mettre l'accent sur l'intention de cette section. **Les statistiques ont été stratégiquement sélectionnées afin de supporter l'élaboration de la stratégie d'affaires visant l'emploi des Autochtones.** Bien que les chiffres puissent changer au fil des années, les tendances et les projections présentées demeureront relativement stables. Ces tableaux visent à fournir un aperçu de l'emploi des Autochtones et de son influence sur la rentabilité des entreprises. Pour plus de précisions, veuillez vous référer aux descriptions sous les tableaux.

### Définir la population autochtone

Il existe deux types de populations autochtones. Toutes deux sont définies selon les données recueillies lors de recensements. La **population ayant une ascendance autochtone** est constituée de tous les individus s'étant déclarés d'origine autochtone ou disant appartenir à un groupe ethnique autochtone, totalement ou en partie.

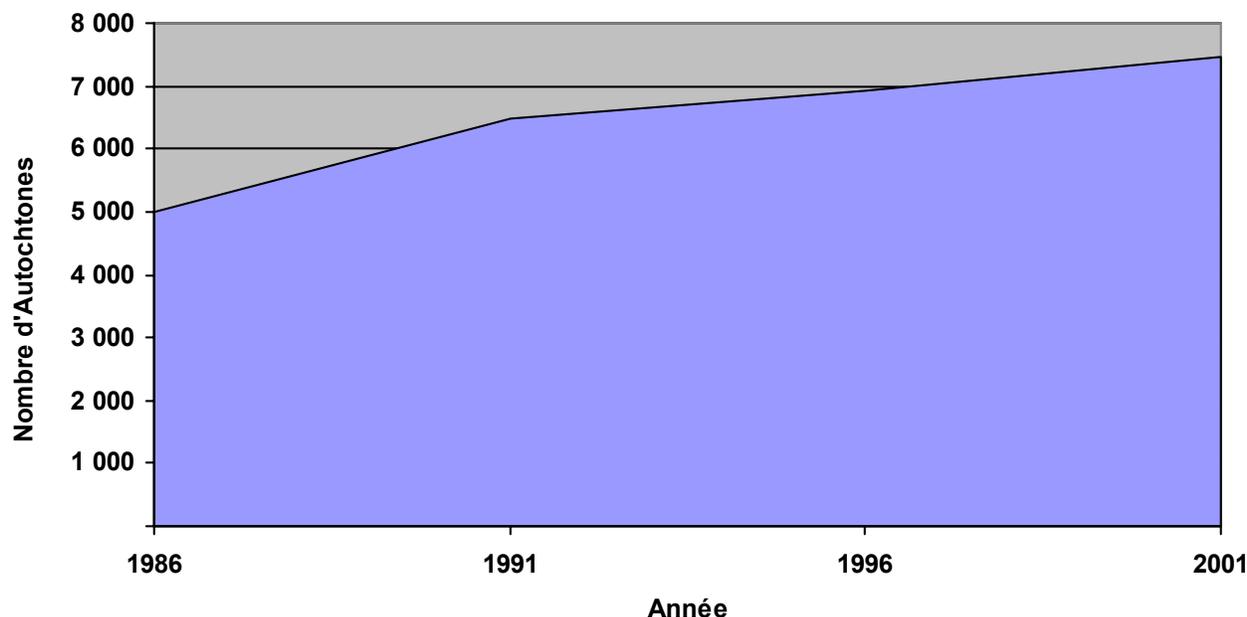
La population **ayant une identité autochtone** est constituée exclusivement des individus ayant déclaré appartenir à l'un des trois groupes autochtones reconnus par la Constitution canadienne, soit les Amérindiens, les Métis ou les Inuits.

**La plupart des graphiques et des diagrammes apparaissant dans cette section sont basés sur des statistiques sur la population ayant une ascendance autochtone. Cependant, certains diagrammes sont basés sur des données ayant trait à la population ayant une identité autochtone; ceux-ci sont clairement identifiés comme tel dans le titre.**



## 1. Population

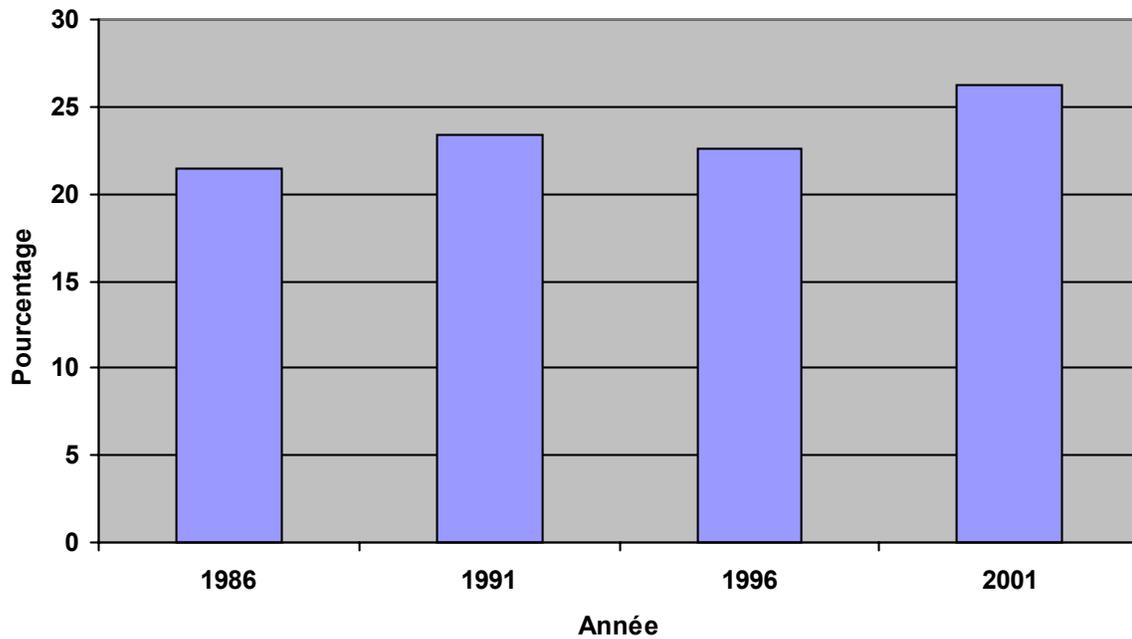
**FIGURE 1 : Croissance de la population autochtone du Yukon (1986-2001)**



Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

En 2001, 7 470 personnes autochtones vivaient dans le Yukon, soit une hausse de 50 p. 100 depuis 1986. Cette augmentation est dû à un accroissement du nombre des naissances plus élevées dans les populations autochtones que dans celles non autochtones. Les autres facteurs qui contribuent à établir cette progression sont un plus grand empressement de la part des populations à déclarer leurs origines autochtones ; les effets de la Loi C-31 ; une amélioration pertinente du recensement des populations lointaines et urbaines, ainsi que la conformité précise de la Loi indienne sur l'inscription des enfants.



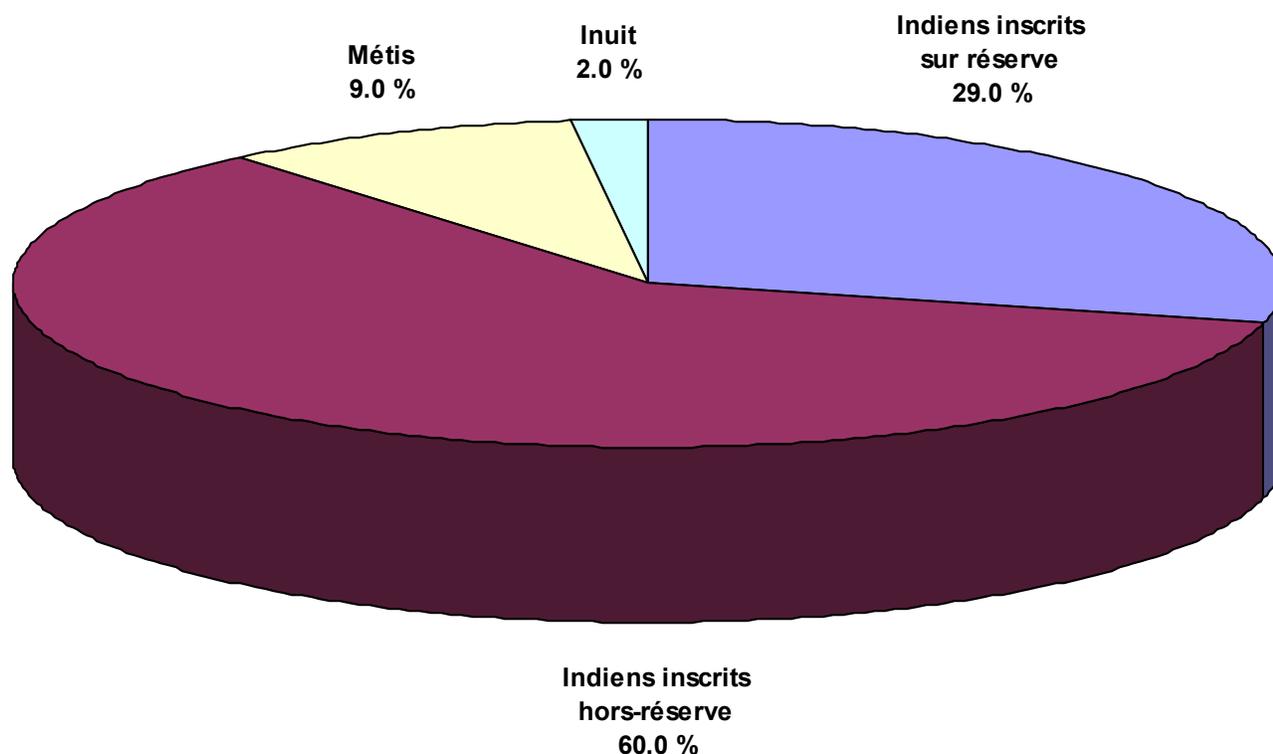
**FIGURE 2 : Proportion de la population autochtone par rapport à la population totale du Yukon (1986-2001)**

Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

Depuis les 20 dernières années, le pourcentage de la population autochtone a progressé de façon régulière. À ce jour, le peuple autochtone représente 26 p. 100 de l'ensemble de la population du Yukon, ce qui est un des taux les plus élevés de tous les territoires et provinces.



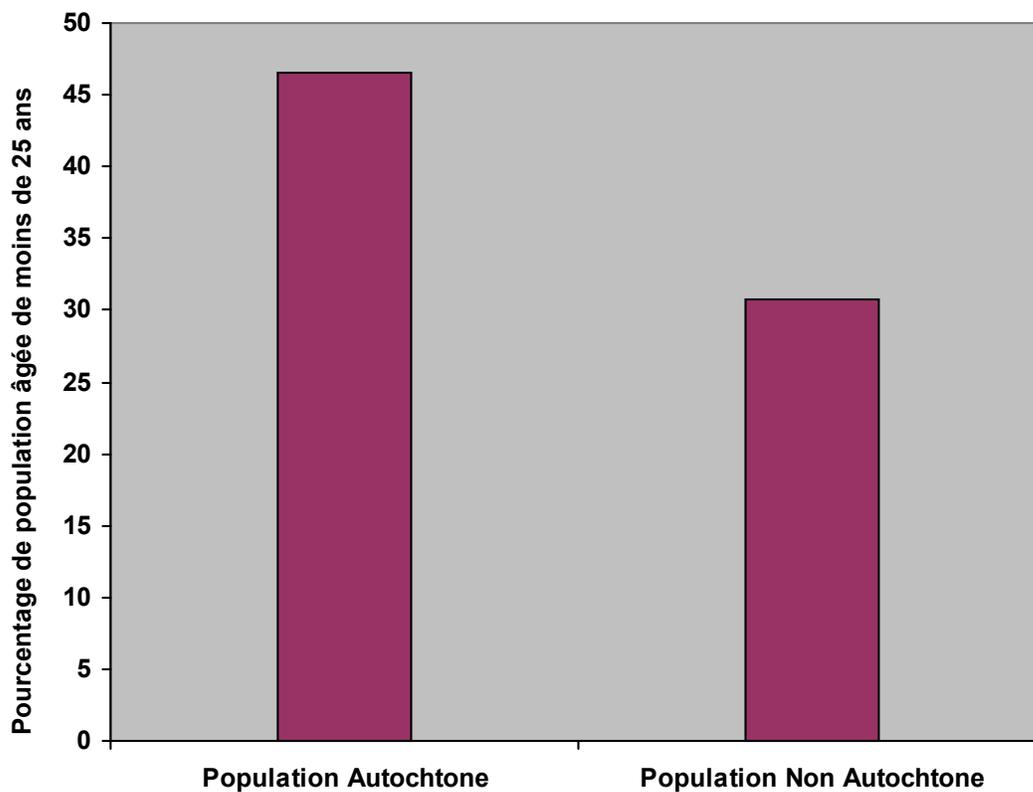
**FIGURE 3 : Composition de la population ayant une identité autochtone au Yukon (2001)**



Source : Statistique Canada : Recensement 2001

Les Amérindiens constituent 89 p. 100 de la population autochtone totale du Yukon, les Métis en forment 9 p. 100 et les Inuits 2 p. 100.



**FIGURE 4 : Pourcentage des jeunes au sein des populations autochtones et non autochtones du Yukon (2001)**

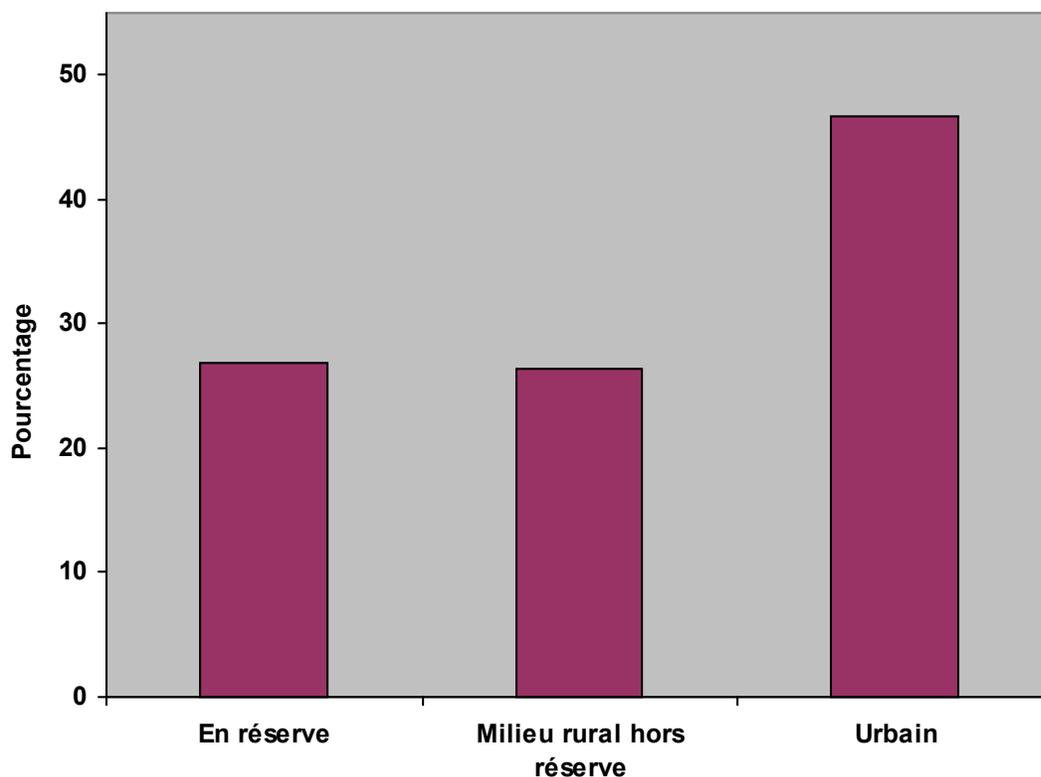
Source : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 2001

La population autochtone est beaucoup plus jeune que la non autochtone. En 2001, presque 47 p. 100 de la population autochtone du territoire du Yukon était âgée de moins de 25 ans en comparaison des 31 p. 100 pour la population non autochtone.



## 2. Lieu de résidence

**FIGURE 5 : Répartition de la population du Yukon ayant une identité autochtone selon les lieux de résidence (1996 et 2001)**



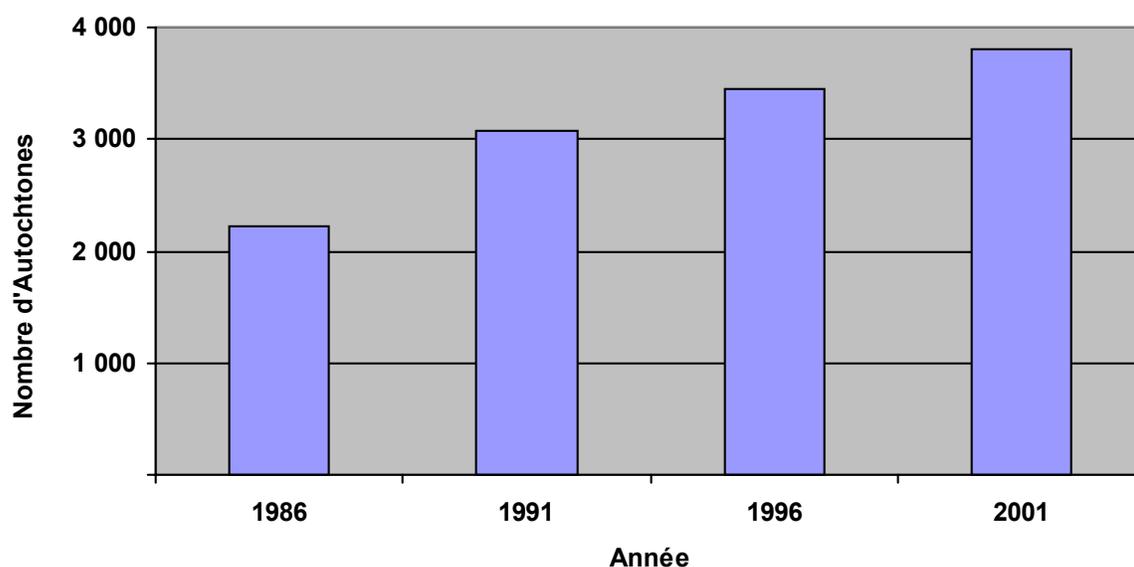
Source : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 2001

Presque la moitié (47 p. 100) de la population autochtone du territoire du Yukon réside dans les centres urbains. Whitehorse compte à elle seule 3 300 individus. Le pourcentage de la population habitant sur les réserves des collectivités des Premières nations disséminées sur le territoire atteint 27 p. 100. Les 26 p. 100 restant vivent dans des secteurs ruraux hors réserves. Le déplacement des populations autochtones est une prolongation de la tendance générale observée depuis 1981.



### 3. Emploi

**FIGURE 6 : Croissance de la main-d'oeuvre autochtone sur le territoire du Yukon (1986-2001)**

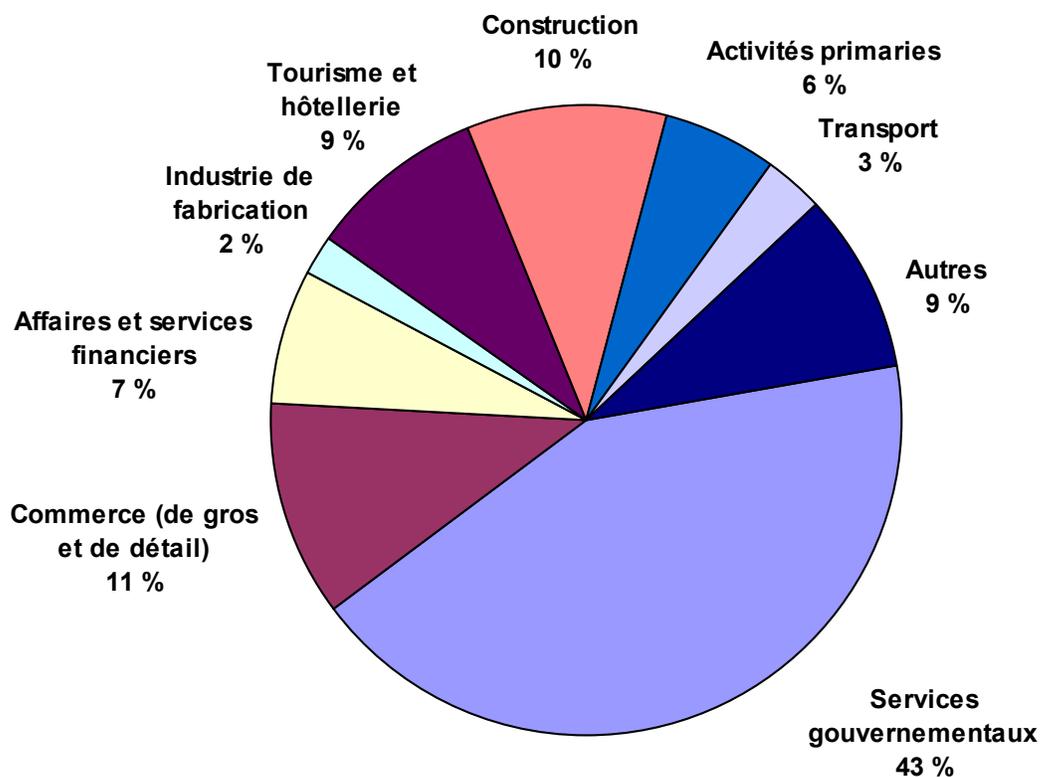


Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

En 2001, plus de 3 800 autochtones faisaient partie de la main-d'oeuvre du Yukon. Ceci démontre une augmentation progressive stable depuis 1986 de ce peuple dont le nombre n'était que légèrement supérieur à 2 000 à cette époque. Le peuple autochtone a grandement contribué à la croissance de la main-d'oeuvre sur le territoire du Yukon. Depuis les 15 dernières années, la part autochtone de la main-d'oeuvre sur le territoire est passé de 16 p. 100 en 1986 à 21 p. 100 en 2001.



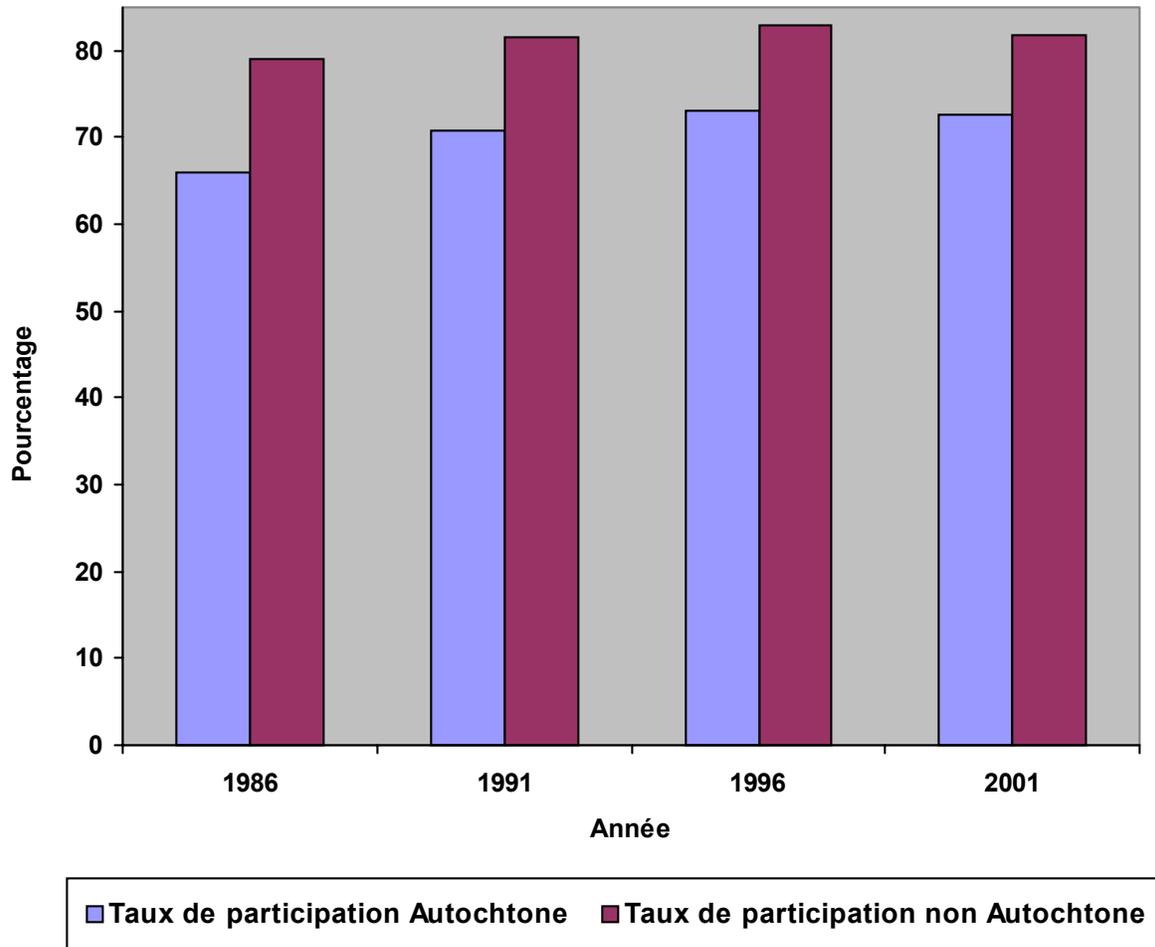
**FIGURE 7 : Répartition de la main-d'oeuvre autochtone du Yukon selon les secteurs économiques (2001)**



Source : Statistique Canada : Recensement 2001

Dans le Yukon, les autochtones occupent de nombreux postes dans tous les secteurs de l'économie. Plus de 40 p. 100 des autochtones sont employés par les services gouvernementaux et principalement dans l'administration publique, la santé et l'éducation. Leur participation est également importante dans le commerce de détail, dans la construction et les services d'accueil (restauration et hébergement).



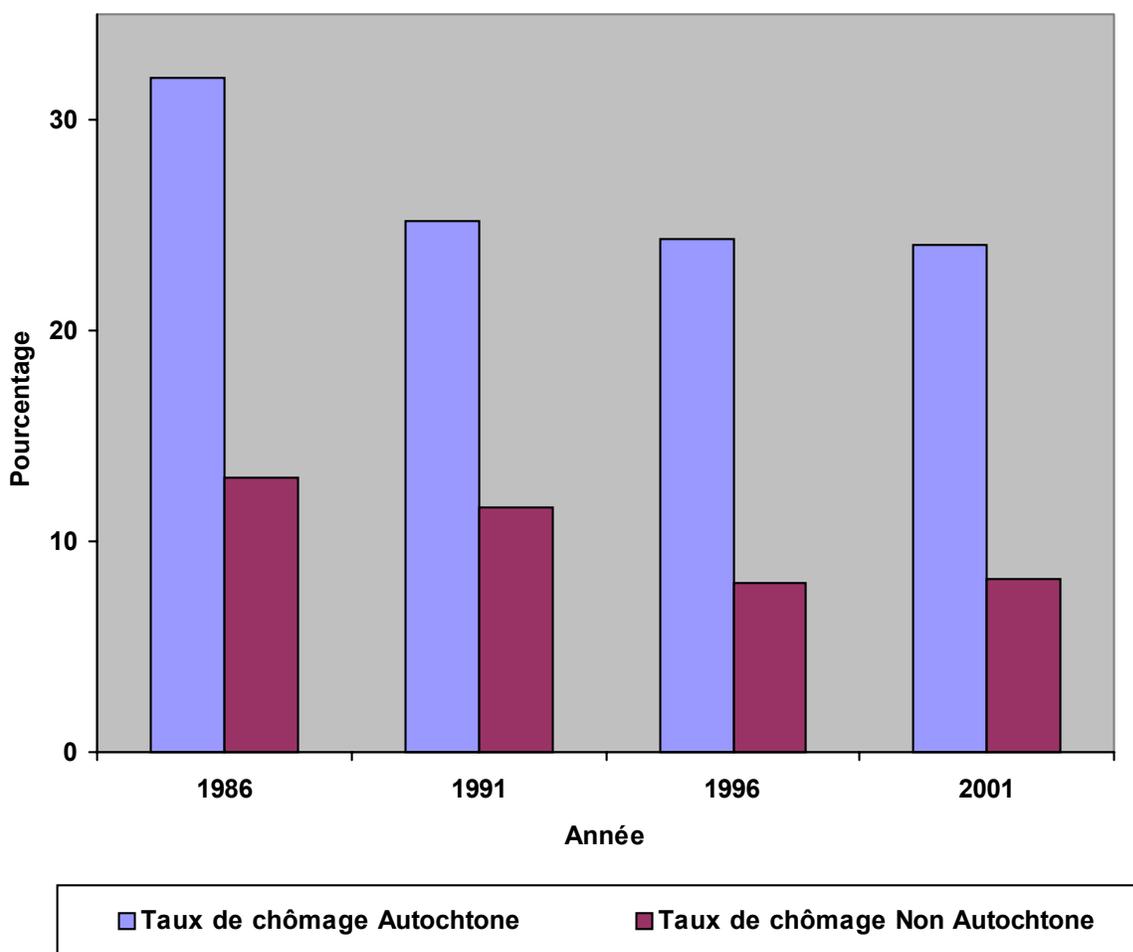
**FIGURE 8 : Taux de participation à la vie active des populations autochtones et non autochtones du Yukon (1986-2001)**

Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

Depuis 1986, l'implication du peuple autochtone dans la main-d'oeuvre du Yukon a augmenté progressivement. En 2001, le taux de participation autochtone atteignait presque 73 p. 100 contre 66 p. 100 en 1986. Cependant, l'implication autochtone est en deçà de celle des non autochtones du territoire.



**FIGURE 9 : Taux de chômage des populations autochtones et non autochtones dans le Yukon (1986-2001)**



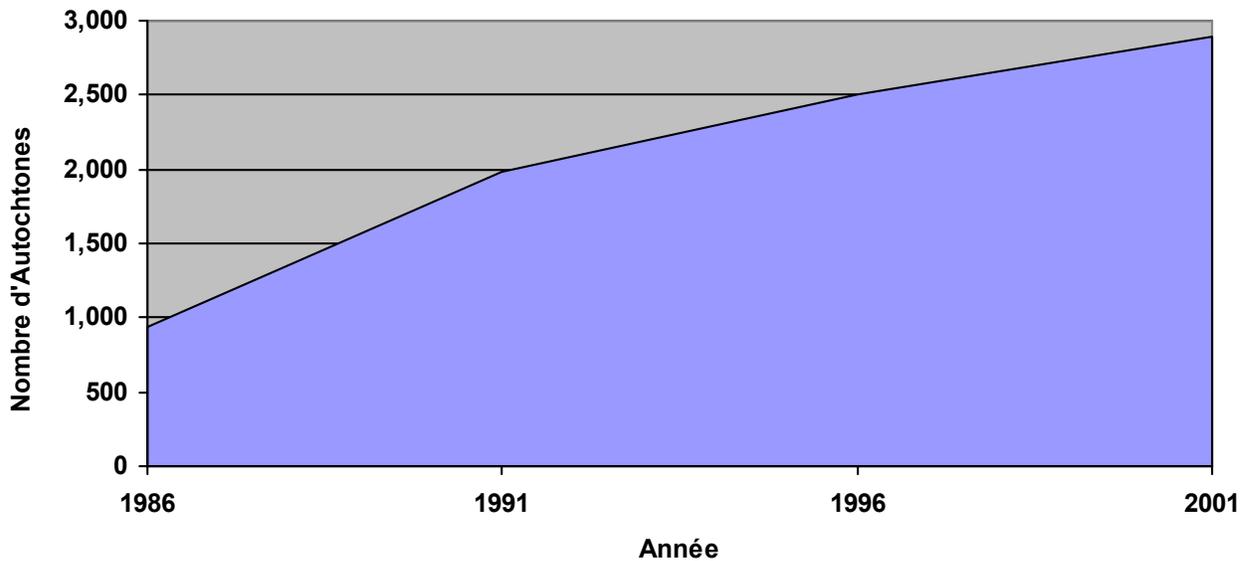
Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

Bien que le taux de chômage des autochtones soit en baisse depuis 1986, il demeure néanmoins beaucoup plus élevé (24 p. 100) que celui des non autochtones (8.2 p. 100) dans la main-d'oeuvre du territoire du Yukon.



## 4. Niveau de scolarité

**FIGURE 10 : Croissance de la population autochtone du Yukon possédant une éducation postsecondaire (1969-2001)**

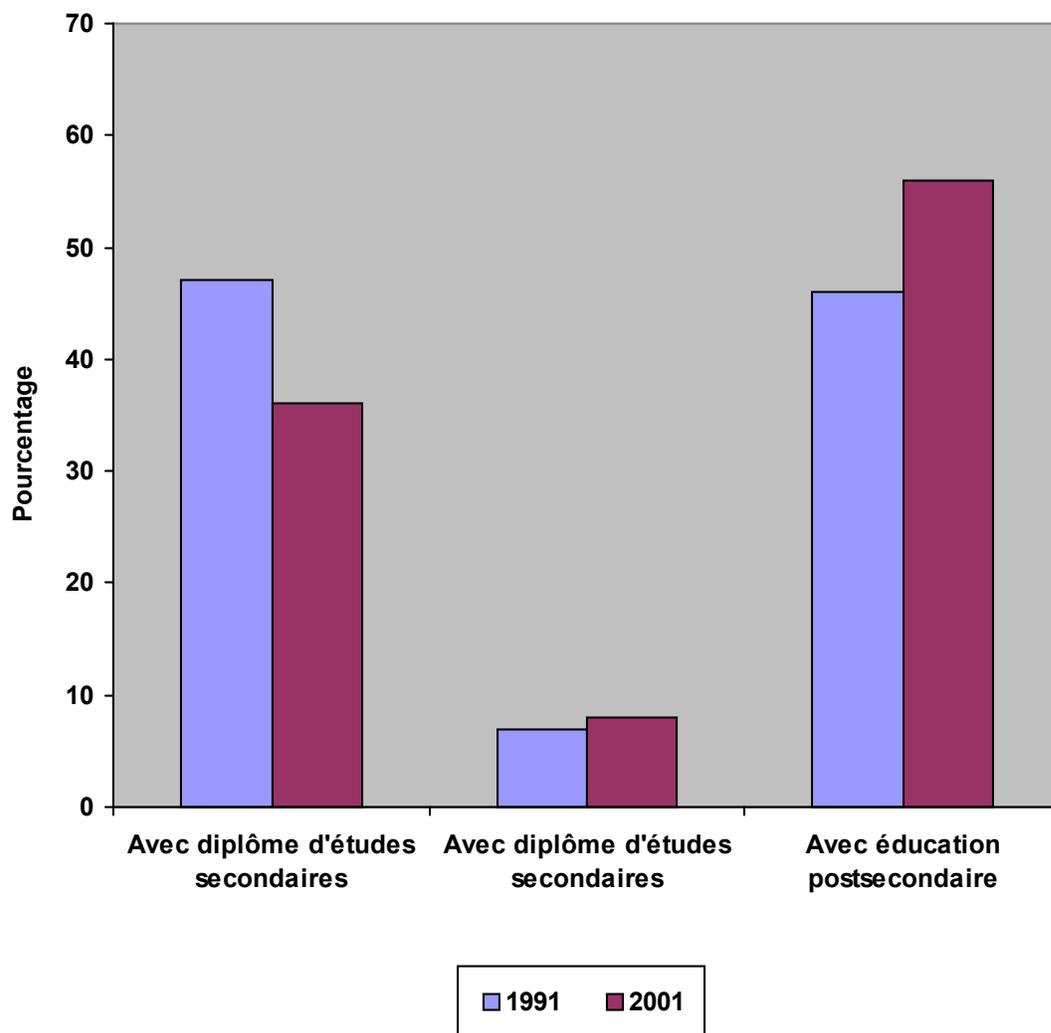


Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

Sur le territoire du Yukon, le nombre d'autochtones ayant reçu une éducation postsecondaire a augmenté de façon spectaculaire depuis les trois dernières décennies. En 2001, presque 2 900 autochtones du territoire avaient reçu une éducation postsecondaire alors qu'ils étaient moins de 1 000 en 1986. Les autochtones sont plus enclin à recevoir une formation technique, mais il est peu probable qu'ils atteignent un niveau d'éducation universitaire.



**FIGURE 11 : Répartition de la main-d'oeuvre autochtone du Yukon selon le niveau de scolarité (1991 et 2001)**



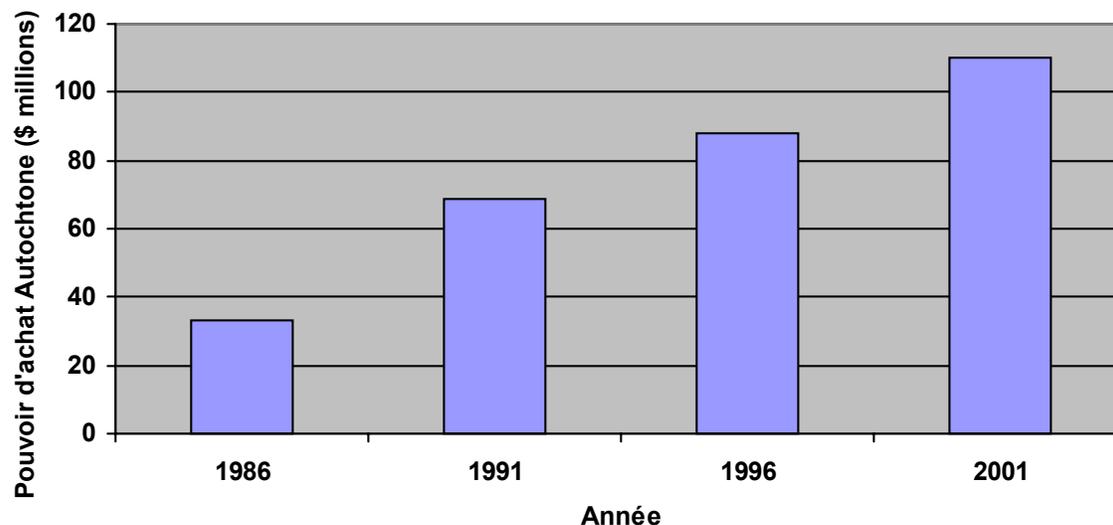
Source : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1991, 2001.

Le pourcentage d'autochtones qui abandonnent leurs études sans diplôme a chuté depuis la dernière décennie. De plus, ce pourcentage est passé de 46 p. 100 à 56 p. 100 pour les autochtones du territoire ayant reçu une éducation postsecondaire, ce qui représente une forte augmentation.



## 5. Pouvoir d'achat

**FIGURE 12 : Croissance du marché autochtone dans le Yukon (1986-2001)**



Sources : Statistique Canada : DIAND (MAINC) Core Census Tabulations, 1996, 2001; Recensement 1986 : Aboriginal Peoples Output Program; Recensement 1991 : Profil de la population autochtone au Canada.

Sur le territoire du Yukon, la population autochtone représente un marché croissant de biens et services. L'ensemble du pouvoir d'achat des autochtones sur le territoire est passé de 33 \$ millions en 1986 à 110 \$ millions en 2001.



## 3.4 Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones

☆ Voir aussi Section 6.8: Outils de référence ..... 6-44

**Nota : S'il existe des divergences entre les résumés de lois présentés dans le Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Yukon et les textes de la loi, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à l'exactitude ou à la fiabilité de la reproduction provenant des documents législatifs. Ces documents ont été préparés uniquement pour la commodité du lecteur et n'ont aucune valeur officielle.**

Ces données ont été conçues uniquement à titre de référence et n'ont aucune valeur officielle. Elles sont classées en trois catégories :

1. Lois ..... 3-16
2. Politiques/Projets ..... 3-20
3. Connexes ..... 3-22

### 1. Lois

#### Législation actuelle – Yukon

##### Loi sur les normes d'emploi

La Loi et les règles sur les normes de l'emploi exposent les codes de base sur les rapports d'embauche au Yukon. Elles s'appliquent à tous les employeurs et employés, hormis le gouvernement du Yukon. Les dispositions de la Loi couvrent les sujets suivants : horaires, rémunération des heures supplémentaires, semaines de travail réduites, jours de repos, pauses, temps partiel, salaire minimum, jours fériés/congés, cessation d'emploi, congé de maternité et parental, égalité des salaires, congé spécial sans traitement, arrêt maladie, modalités de rémunération et autres.

##### Loi sur l'environnement

Cette Loi est appliquée à travers tout le Yukon. Si toutefois une règle de loi est contestée par les Premières nations pour une revendication de terre ou sur une entente d'autonomie gouvernementale, les accords avec les Premières nations prévalent. La Loi engage également le gouvernement du Yukon. Les objectifs de la législation incluent le maintien essentiel du processus écologique ; la sauvegarde de la diversité biologique ; la progression d'un développement durable et la consolidation des dispositions prévues aux retentissements environnementaux et socio-économiques dans l'application des règlements (codes, arrêtés) publiques du Yukon. La Loi assure également l'implication effective de la part des habitants du



Yukon dans l'application des décisions touchant à l'environnement. Les sujets se rapportant à des secteurs clefs englobent les règlements environnementaux; plaintes; commission d'appel et audiences publiques sur des propositions diverses; respect de l'environnement; stratégie de préservation du Yukon; établissement des rapports sur la situation de l'environnement du Yukon; partenariats; gestion et planification de ressources intégrées; traitement des déchets; compression; recyclage; agrément et permis d'exploitation; matières dangereuses / pesticides et déversements.

### **Loi sur l'entente de la pêche en eau douce**

Ce règlement permet au gouvernement du Yukon d'élaborer des ententes avec le gouvernement du Canada concernant la gestion et la réglementation de la pêche en eau douce dans le Yukon. En vertu de cette Loi et conformément à l'entente, la législation prévoit aussi des dépenses de fonds reçus par le gouvernement du Yukon, sous réserve que la législation du Yukon ait un crédit budgétaire pour ce genre de dépenses.

### **Loi sur les ressources historiques**

La Loi de 1991 a été amendée en 1996 et en 1998. Cette proposition de loi a pour but de promouvoir les ressources historiques du Yukon en assurant la protection et la conservation, le développement stratégique, et l'étude et l'analyse de ces ressources. La Loi entend bien que, dans l'éventualité d'un conflit entre les 2 parties concernant la revendication d'une terre ou d'autonomie gouvernementale, c'est l'agrément des Premières nations qui prévaut.

### **Loi sur les droits de l'homme**

Cette Loi reconnaît que le respect des droits de l'homme est une servitude fondamentale du patrimoine canadien et que « le gouvernement du Yukon se doit d'encourager la compréhension et la reconnaissance des droits de l'homme en accord avec les activités internationales du Canada ». La Loi déclare également « qu'il est du devoir des activités internationales du Canada de légitimer et prendre les dispositions adéquates concernant les besoins exclusifs du patrimoine culturel des peuples autochtones ».

### **La Loi sur les terres**

La Loi sur les terres traite de la configuration des terres du Yukon, y compris la vente ou la location, ainsi que les droits de passage ou servitudes d'accès les concernant. Le processus du transfert de terres à un acheteur et les modalités d'exécution des documents sont également couvertes par la législation.



### **Loi sur la santé et la sécurité du travail**

La Loi sur la santé et la sécurité dans le milieu du travail s'applique à tout « travail, activité ou entreprise », incluant ceux exécutés pour le compte des gouvernements du Canada et du Yukon. La Loi rappelle les responsabilités de l'employeur concernant la santé et la sécurité sur les lieux de travail, les salles de machines, les équipements et les éventuelles procédures s'y rapportant. La prévention des accidents et des maladies est également consignée. Les responsabilités de l'employeur quant à l'éducation et l'apprentissage des employés sont aussi définies. L'implication de l'employeur, du maître d'oeuvre et du propriétaire est également mentionnée, ainsi que les responsabilités collectives. Il est indiqué que les superviseurs, les fournisseurs et les employés ont la responsabilité d'entretenir un milieu de travail sécurisant. Un volet traite des responsabilités des travailleurs indépendants. Si, selon les normes établies, le milieu de travail est classé « dangereux », les entreprises ayant plus de 20 employés ont l'obligation d'avoir des comités de sécurité, des agents et des vigiles.

### **Loi sur la faune sauvage**

La Loi sur la faune sauvage du Yukon a subi le premier amendement majeur depuis 1982. La Loi prévoit une réglementation sur la faune sauvage ainsi que sur la chasse de celle-ci dans le Yukon. Dans la nouvelle législation, l'autorisation pour obtenir un permis de chasse vient de changer et l'âge minimum pour détenir un permis « gros gibier » est descendu à 12 ans au lieu des 14 exigés auparavant. Les normes ont été légèrement modifiées et des rectifications ont été apportées dans les sections «sauvegarde et respect », « chasse équitable » et « application des lois et sanctions pénales ».

### **Loi sur l'indemnité pour accident au travail**

La Loi sur la proposition d'indemnité sur les accidents du travail vise à établir un système de transparence équitable, pour une garantie de compensation appropriée pour toute invalidité due à un accident du travail et ce, pour tous les travailleurs ou personnes à charge. Cette Loi prévoit également une structure garantissant une réhabilitation afin de surmonter les invalidités dues au travail. L'objectif de maintenir un fonds d'indemnité garanti, basé sur la cotisation équitable des employeurs, est fondamental dans ce système d'indemnité. La Loi prévoit aussi un système d'appel « simplifié, fondé et accessible », avec des « délais minimes ». Cette Loi nomme un comité, composé de représentants syndicaux et patronaux ayant un président impartial qui accordera l'indemnisation aux accidentés du travail, la santé et la sécurité pour tous.

### **Loi du Yukon sur l'éducation**

Des révisions sont actuellement en cours afin de modifier la Loi sur l'éducation, bien que ces amendements ne soient pas encore définitifs ou votés. La Loi sur l'éducation fait état des responsabilités du Département de l'éducation et des



pouvoirs du Ministère de l'éducation. La Loi protège les droits et les responsabilités des étudiants et de leurs parents. Les caractères essentiels de scolarité obligatoire et facultative sont abordés ainsi que la conduite à tenir afin de bien gérer une école. La Loi prévoit des dispositions spéciales pour les Premières nations du Yukon, la langue française et les droits distinctifs des écoles. Les responsabilités, pouvoirs, procédures électorales et entretiens avec les commissions scolaires, le Conseil et autres comités y sont également mentionnés. La Loi prévoit des médiations et des procédures d'appel. Un paragraphe est spécialement destiné aux professeurs recruteurs et un autre sur les relations de travail entre les professeurs. Les questions financières sont traitées dans la section 11.

### **La Loi du Yukon sur les droits de l'homme**

La Loi du Yukon sur les droits de l'homme 1987 déclare que les programmes spéciaux et les mesures de rattrapage ne sont pas considérés comme discriminatoires. Cette Loi permet aux employeurs d'élaborer des programmes qui visent à minimiser les répercussions préjudiciables dû à des appellations discriminatoires antérieures en bannissant tout terme susceptible d'être diffamatoire. La loi 1987 sur les droits de l'homme au Yukon, déclare que des programmes spéciaux adaptés et que des mesures de rattrapage ne sont pas considérés comme discriminatoires. Cette loi permet aux employeurs d'élaborer des programmes afin de réduire les inégalités résultant des discriminations antérieures et en bannissant tout terme ségrégationniste.

3

## **Législation actuelle - Canada**

### **Loi sur les ressources patrimoniales**

Pour de plus amples renseignements, nous vous prions de consulter le site [www.btc.gov.yk.ca/cultural](http://www.btc.gov.yk.ca/cultural); cliquez sur « Ressources patrimoniales » dans la liste des liens. Ou bien consultez [www.gov.yk.ca](http://www.gov.yk.ca) et cliquez sur « Lois et règlements » du Yukon (Les Lois du Yukon) sous « Législature ».

### **Entente sur les impacts et les avantages**

Généralement, des ententes sur les répercussions et des avantages du Yukon ont été conclues entre les entreprises du secteur privé et les Premières nations. Habituellement, elles déterminent l'intention de l'entreprise sur son projet d'élaboration sur le territoire traditionnel des Premières nations. Cette Entente informe sur les engagements pris par une entreprise du secteur privé concernant les possibilités économiques et autres qui seront disponibles pour les Premières nations. Exemples des différents avantages : emplois pour les membres des Premières nations ; opportunités de contrat pour les entreprises des Premières nations propriétaires; contributions financières pour les installations, les programmes de formation et les programmes sociaux des communautés des Premières nations.



## **La Loi du Yukon**

La Loi du Yukon est une législation fondamentale qui donne plein pouvoir au gouvernement territorial du Yukon. La Loi prévoit la nomination d'un commissaire et la création d'un « Conseil » parrainant la législation du Yukon. La Loi détermine le nombre de membres, la durée du mandat, les revendications lors des séances, du quorum, et autres règles pour le bon fonctionnement de la législature. Les pouvoirs législatifs du gouvernement du Yukon y sont énoncés, ainsi que les modalités concernant le pétrole et le gaz, l'emprunt et le prêt financier, l'administration judiciaire et les langues officielles. De récents amendements apportés à la Loi du Yukon soutiennent la décentralisation des pouvoirs actuellement en place dans la section « affaires du Nord » des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ces pouvoirs se réfèrent principalement à la gestion des terres et des ressources.

## **Proposition de législation**

### **Loi du Yukon sur l'évaluation environnementale et socio-économique (LYESEE)**

Le volet 12 de l'accord-cadre définitif du Yukon oblige le gouvernement à développer et appliquer une procédure d'évaluation de développement qui sera mise en pratique sur toutes les terres du Yukon : Premières nations, territoriales et fédérales. La Loi du Yukon sur l'évaluation environnementale et socio-économique (LYESEE) proposée est la législation fédérale qui définit la procédure d'évaluation de développement. Une fois acceptée, cette loi servira de référence pour des projets dans le Yukon afin que leurs répercussions environnementales et socio-économiques soient évaluées, en utilisant à égalité les connaissances scientifiques et traditionnelles. Les Premières nations ayant des ententes d'autonomie gouvernementale seront des décisionnaires selon la loi, tout comme les services fédéraux et le gouvernement territorial. Les Premières nations n'ayant pas d'entente d'autonomie gouvernementale sont assurées de participer à l'évaluation de tout projet qui pourrait nuire à leur terre traditionnelle. L'LYESEE a été rédigée pour une demande d'autorisation au parlement. La Loi a été ratifiée par le parlement le 12 mai 2003. Le Conseil a été nommé et du personnel a été affecté dans les bureaux des communautés choisies.

## **2. Politiques/Projets**

### **Projet d'embauche autochtone du Yukon**

Le Ministère des Affaires indiennes et le développement du Nord a élaboré un projet qui englobe des mesures précises concernant la participation croissante des peuples autochtones employés dans les services DIAND dans le Yukon et représentative de la population autochtone sur le territoire.



### **Plan en vue de la création d'une fonction publique représentative du gouvernement du Yukon**

Le plan en vue de la création d'une fonction publique représentative (RPSP) est une initiative du gouvernement visant à accroître la représentation autochtone dans le service public du Yukon selon les conditions des accords définitifs des Premières nations. Les plans soutiennent les gouvernements des Premières nations du Yukon dans le développement de leur compétences.

Le gouvernement du Yukon a élaboré un plan provisoire pour l'ensemble du gouvernement ainsi que quatre plans en attente pour les territoires traditionnels (Champagne & Aishihik, Teslin Tlingit Council, Nacho Nyak Dun, et Little Salmon/Carmacks).

Lors des signatures d'ententes, des plans sont en cours d'élaboration. Des éléments de projets provisoires pour l'ensemble du gouvernement et des territoires traditionnels sont actuellement exécutés.

Les projets identifient six stratégies centrales incluant « l'accroissement de la représentation des peuples Premières nations dans le gouvernement du Yukon à tous les niveaux : fonctions, qualité d'emploi, lieux, et bureaux/agences ». Chaque stratégie principale résume un ensemble d'initiatives.

### **Plan des ressources humaines du Yukon (gouvernement du Canada)**

À la suite des obligations du gouvernement fédéral sous l'Accord-cadre définitif (Chapitre 22) et les Ententes définitives des Premières nations, le gouvernement fédéral prépare une deuxième version du « Plan des ressources humaines du Yukon », qui se concentre sur une « représentation au sein du service public » dans le Yukon. La procédure de planification concerne les initiatives en matière de recrutement et de préservation dans les départements fédéraux et dans l'ensemble du gouvernement, avec une ambition particulière « qui est celle d'obtenir et maintenir une main-d'oeuvre à tous les niveaux, surtout pour ce qui est des orientations techniques, professionnelles et administratives. » Le plan comprend des mesures qui faciliteront l'accès aux possibilités actuelles et potentielles d'embauche. Le plan comprend également des initiatives visant à la croissance de capacité dans les gouvernements des Premières nations, avec la perspective globale de l'implication des Premières nations dans le marché du travail au Yukon, augmentant ainsi le nombre de candidats qualifiés pour tout employeur.



### **3. Connexes**

#### **Ententes**

##### **Ententes définitives des Premières nations et Ententes d'autonomie gouvernementale**

Suite à l'Accord-cadre définitif, des négociations ont été entreprises avec les Premières nations individuellement afin de conclure les Ententes définitives spécifiques des Premières nations et les Ententes d'autonomie gouvernementale. Une Entente définitive des Premières nations englobe l'ensemble des dispositions de l'Accord-cadre définitif, ainsi que des clauses uniques s'appliquant à la toute Première nation du Yukon. L'Entente définitive du Yukon est ratifiée lorsque celle-ci a été approuvée officiellement, signée et appliquée. Une fois décidé, l'accord définitif des Premières nations du Yukon devient une entente de revendication territoriale sous la section 35 de la Loi 1982 constitutionnelle, bien qu'actuellement une entente d'autonomie gouvernementale négociée, conformément au chapitre 24 - l'autonomie gouvernementale indienne du Yukon - n'est pas constitutionnellement protégée. Dès mai 2002, huit Premières nations ont obtenu l'Entente, quatre Premières nations ne l'ont pas obtenu, et deux Premières nations sont en négociation. (Il y a en tout quatorze Premières nations dans le Yukon.)

##### **L'Accord-cadre définitif (L'ACD)**

L'Accord-cadre définitif fournit une structure pour les Premières nations du Yukon et le gouvernement (du Canada et du Yukon) au sein de leurs négociations à conclure des ententes définitives pour les Premières nations. L'Accord-cadre définitif n'est pas un document officiel, mais un document historique constituant la base des règlements de revendications territoriales des Premières nations en attente. Un des principes des ententes est celui de « l'application des lois » qui déclare que toute loi fédérale, territoriale ou municipale s'appliquera aux peuples indiens du Yukon, aux Premières nations du Yukon et aux règlements des terres. L'exception essentielle de cette règle est, qu'en cas de conflit ou d'incompatibilité entre un accord définitif des Premières nations du Yukon et toute loi fédérale, territoriale ou municipale, l'entente des Premières nations du Yukon a priorité. La même loi s'applique à toute réglementation approuvée par le gouvernement des Premières nations, sous l'autorité de leurs ententes d'autonomie gouvernementale.

##### **Accord-cadre définitif des offices, conseils, comités et commissions**

Nombreux sont les bureaux, conseils, comités et commissions établis sous l'Accord-cadre définitif, la plupart du temps représenté par trois niveaux gouvernementaux - Fédéral, Yukon et Première nation. L'autorité exercée par ces trois groupes s'étend du consultatif à presque tout le judiciaire. Les groupes les plus importants sont cités ci-dessous :



- L'Office des droits de superficie (Chapitre 8 de l'UFA [L'ACD])
- Conseil de la planification de l'usage des terres du Yukon (Chapitre 11 de l'UFA [L'ACD])
- L'Office des ressources patrimoniales (Chapitre 13 de l'UFA [L'ACD])
- L'Office des eaux du Territoire du Yukon (Chapitre 14 de l'UFA [L'ACD])
- L'Office de la pêche et de la faune sauvage (Chapitre 16 de l'UFA [L'ACD])
- Les Conseils des ressources naturelles renouvelables (Chapitre 16 et 17 de l'UFA [L'ACD])

### **Comité de la politique de formation Chapitre 22 de l'UFA (L'ACD) – Mesures en matière du développement économique**

Le but du Chapitre 22 est d'offrir des opportunités économiques aux peuples indiens du Yukon. Le chapitre indique que « le développement économique entend, entre autre, des créations d'entreprises et la formation des Autochtones pour qu'ils puissent créer et diffuser des offres de services, biens et valeurs dans leurs communauté ». Le chapitre inclut un mandat pour le développement des « projets de d'opportunités économiques » pour chacune des Premières nations. Des mesures économiques spécifiques donnent l'accès aux possibilités d'embauche ou contractuelles ordonnées par les ententes définitives des Premières nations du Yukon ; l'accès aux possibilités d'embauche ou contractuelles fixées par le régime de la gestion des terres et des ressources naturelles conclu par l'UFA (L'ACD) ; l'implication des peuples indiens du Yukon dans les activités agricoles, chasse et pêche et ceci dans l'intérêt du Yukon.

3

## **Législation sur l'embauche**

### **L'équité en matière d'emploi dans la fonction publique du Yukon**

La section 99.1 de la Loi de la fonction publique stipule que l'autorité législative se doit d'appliquer des programmes d'égalité professionnelle qui ont pour objectif l'amélioration des conditions des individus ou des groupes défavorisés. Et c'est dans cet esprit, que le gouvernement du Yukon se doit d'embaucher les membres de ces groupes concernés.

En 1990, le gouvernement du Yukon a approuvé la politique de l'égalité d'embauche. Le document relatif à cette politique déclare que l'objectif de l'employeur est d'assurer une égalité des possibilités d'embauche et développer la fonction publique qui sera représentative des habitants du Yukon d'ici l'an 2000. La politique s'applique à l'ensemble des départements gouvernementaux. Les groupes ciblés mentionnés dans cet objectif sont les femmes, les peuples autochtones et les personnes handicapées. Les objectifs de la politique visent à atteindre une juste représentation de la main-d'oeuvre ; identifier et lever les



barrières de l'emploi et de l'avancement ; application de mesures spéciales et de programmes de soutien pour remédier aux inconvénients du passé ; et contribuer d'une façon impartiale et équitable quant à l'accès aux possibilités d'emploi et avantages du gouvernement du Yukon.

### **Les dispositions d'emploi de l'Accord-cadre définitif (UFA [L'ACD])**

En 1993, le gouvernement fédéral et du Yukon ainsi que le Conseil pour les Indiens du Yukon, ont signé l'Accord-cadre définitif qui définit la structure des dernières Ententes des Premières nations en faveur de l'ensemble des quatorze Premières nations du Yukon. L'accord global inclut des dispositions pour environ 41 000 kilomètres carrés de terres qui deviennent des terres validées par le règlement ; compensation financière ; mesures en matière de développement économique ; droits concernant l'agriculture, la régie de la pêche et de la faune sauvage, l'aménagement des ressources naturelles et de la terre, et gestion du patrimoine.

Par respect de l'emploi, l'Accord-cadre définitif engage le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada à soutenir et faciliter l'élaboration de la formation ainsi que le développement des entreprises du peuple indien du Yukon afin qu'ils aient accès aux débouchés d'emplois gouvernementaux, quand cela est possible. L'accent est porté sur la croissance de la population indienne au Yukon exerçant une fonction dans les secteurs techniques, administratifs et professionnels au sein du gouvernement. Le gouvernement et les Premières nations du Yukon réaliseront conjointement des programmes d'apprentissage plus flexibles, et encourageront une plus grande participation de la part des populations indiennes du Yukon dans de tels programmes ; ils étudieront également d'autres moyens de propositions de formations pour l'emploi.

### **Plan du gouvernement fédéral en matière de ressources humaines du Yukon**

Comme résultat de ses obligations finales et sous le couvert de l'Accord-cadre définitif (Chapitre 22) et des Ententes définitives des Premières nations, le gouvernement fédéral a mis en place un plan des ressources humaines du Yukon cherchant à atteindre « une représentation dans la fonction publique » au Yukon. Le plan se concentre sur la nécessité d'une représentation élargie à tous les niveaux (incluant la technique, le professionnel et l'administratif), ainsi que l'introduction de mesures qui faciliteront le développement du peuple des Premières nations du Yukon en augmentant leur accès aux possibilités d'emploi et de formation futures.

## Utilisation des terres et des ressources naturelles

### Dispositions en matière de ressources naturelles en vertu de l'Accord-cadre définitif

L'Accord-cadre définitif permet aux Premières nations d'avoir le contrôle permanent sur le développement des terres et des ressources naturelles dans le Yukon. Par exemple :

- Elles reçoivent un titre de propriété d'une superficie totale de 41 439 kilomètres carrés, incluant les terres de catégorie A avec droits de superficie et droits miniers, et les terres de catégorie B comprenant uniquement les droits de superficie, mais incluant les droits de matériaux tel que le sable et le gravier.
- Les Premières nations du Yukon recevront la totalité des rentes de location de surfaces et des droits provenant du développement des ressources non renouvelables.
- Le droit de propriété exclusif des mines et minéraux sur leurs terres, permettra aux Premières nations du Yukon d'en exploiter les ressources.
- Les droits d'exploitation de la faune et de la flore sauvage pour des besoins de survie sur l'ensemble du territoire traditionnel ; Choix d'exploitation de certaines espèces ; exploitation exclusive des terres de catégorie A ; et environ 70 pour cent du quadrillage de pièges assignés en territoire traditionnel.
- Les organismes de planification pour l'utilisation des terres garantissant au minimum un tiers jusqu'à deux tiers de représentation; un tiers affecté au Conseil de l'eau du Yukon ; une représentation de 50 p. 100 aux Conseils d'évaluation pour le développement; allocations de superficie, gestion territoriale de la pêche , de la faune sauvage et des ressources renouvelables.
- Dispositions pour la promotion et la préservation la culture et du patrimoine des Indiens du Yukon. Ces dispositions englobent les propriétés des ressources ethnographiques indiennes du Yukon et des effectifs qui garantissent leur implication aux conseils des ressources patrimoniales.

3

## Législation de l'environnement

La législation en matière d'évaluation environnementale au Yukon exige que les intérêts des Premières nations soient pris en compte lors des développements importants et que les peuples des Premières nations profitent de ces développements pouvant les servir.

### La Loi canadienne en matière d'évaluation environnementale

La Loi canadienne en matière d'évaluation environnementale (LCEE) est l'instrument fédéral utilisé pour l'évaluation environnementale dans la région du



Yukon. Puisque le Département des Affaires indiennes et du développement du Nord (DIAND) est en charge de la gestion de la plupart des ressources de surface et souterraines des terres de la Couronne fédérale au Yukon, DIAND doit visionner les projets ou les activités proposées, qui peuvent affecter les terres de la Couronne fédérale au Yukon, ainsi que les projets financés par le gouvernement fédéral. Dans le Yukon, le conseil d'administration de DIAND supervise l'administration globale concernant l'application de la loi fédérale sur l'évaluation environnementale.

L'objectif de la LCEE est de faire en sorte que les implications environnementales pour l'ensemble des propositions, et pour lesquelles le gouvernement fédéral qui a une responsabilité décisionnaire concernant la procédure de planification, soient prises en considération au plus tôt dans leur totalité, avant que des décisions irrévocables ne soient adoptées.

### **Procédure de l'évaluation du développement**

Le gouvernement du Canada, du Yukon et les Premières nations du Yukon ont été impliqués dans la procédure approfondie du développement de la Loi en matière de l'évaluation environnementale et socio-économique du Yukon. Cette Loi permettra l'évaluation des activités de développement (EAD) afin d'apprécier les activités de développement proposées pour le Yukon, une revendication des Ententes définitives des Premières nations du Yukon. La gestion de l'environnement naturel du Yukon doit respecter et protéger les droits des Premières nations du Yukon.

L'évaluation des activités de développement inclura des idées, c'est-à-dire :

- Reconnaître et améliorer si possible, l'économie traditionnelle des Peuples indiens du Yukon et leurs rapports intrinsèques avec l'environnement des régions sauvages;
- Stipuler une participation garantie des Peuples indiens du Yukon et utiliser leurs connaissances et leurs expériences dans l'évaluation des activités de développement;
- Promouvoir et protéger le bien-être des Peuples indiens du Yukon et de leurs communautés, des autres habitants du Yukon, ainsi que leurs intérêts.
- Protéger et entretenir les ressources patrimoniales;
- Exiger des partisans du projet qu'ils prennent en compte les effets environnementaux et socio-économiques des plans et de leurs alternatives, et inclure des mesures d'atténuation adéquates lors de la conception des projets.



***Loi en matière des ressources patrimoniales***

Pour de plus amples renseignements, prière de consulter le site Web [www.btc.gov.yk.ca/cultural](http://www.btc.gov.yk.ca/cultural); cliquez sur « Ressources patrimoniales » sur la liste des liens. Ou bien, consultez le site Web [www.gov.yk.ca](http://www.gov.yk.ca) et cliquez sur « Lois et règlements » du Yukon (Les Lois du Yukon) sous « Législature ».





## CHAPITRE 5

### Sensibilisation à la réalité autochtone



La connaissance et la compréhension sont à la base des relations constructives fondées sur la confiance et le respect mutuel. De nombreux obstacles comportementaux à l'emploi des Autochtones résultent d'idées fausses et d'un manque d'information.

L'information ayant trait à ce chapitre se trouve en majeure partie dans la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT*. La section 5.8, incluse dans le présent supplément, contient des renseignements régionaux – incluant des cartes et des profils de population – sur les communautés autochtones et leurs langues.

#### Contenu du CHAPITRE 5 :

- |     |   |     |
|-----|---|-----|
| 5.1 | Résumé du chapitre .....                              | 5-2 |
| 5.8 | Communautés et groupes linguistiques autochtones..... | 5-3 |

## 5.1 Résumé du chapitre

### 5.8

#### **Communautés et groupes linguistiques autochtones (page 5-3)**

Vous trouverez dans cette section des renseignements détaillés sur les peuples autochtones et les communautés au Yukon.

La diversité des peuples autochtones est mise en lumière par plusieurs caractéristiques démographiques et culturelles, y compris le nombre d'Autochtones et de collectivités, leurs lieux de résidence et leurs langues. Une carte des communautés autochtones au Yukon est aussi incluse.



## 5.8 Communautés et groupes linguistiques autochtones

Les peuples autochtones au Yukon se caractérisent par une diversité démographique et culturelle à plusieurs égards : nombre d'Autochtones, lieu de résidence, langues parlées et nombre de collectivités. Cette section comprend une carte situant les Premières nations et les collectivités inuites au Yukon.

### ☆ Voir aussi

Section 6.8 Outils de référence; liste des ressources à la page 6-44.

### La population Autochtone

L'Accord-cadre définitif (ACD) sert de modèle pour toutes les Premières nations du Yukon, et inclut l'ensemble des problèmes distincts de chacune des Premières nations. L'accord a été conclu en vertu de la politique de revendication territoriale globale de 1986. L'ACD a été signé en mai 1993 par le gouvernement du Canada, le gouvernement du Yukon et le Conseil des Premières nations du Yukon, et sert d'assise à la négociation d'ententes distinctes avec chacune des quatorze Premières nations du Yukon. Depuis le 31 juillet 1998, les Premières nations suivantes se voient octroyer des Ententes de Premières nations définitives et des Ententes relatives à l'autonomie gouvernementale (citées par ordre de signature) :

- Première nation Champagne et Aishihik
- Première nation Nacho Nyak Dun
- Conseil Teslin Tlingit
- Première nation Vuntut Gwitch'in
- Première nation Little Salmon/Carmacks
- Première nation Selkirk
- Première nation Tr'on dek Hwech'in

La liste suivante fait mention des sept autres Premières nations toujours administrées sous la férule de la Loi des Indiens et par conséquent leur octroyant des privilèges.

- Première nation Carcross/Tagish
- Première nation Kluane
- Première nation Kwanlin Dun
- Première nation Liard River



- Conseil Ross River Dena
  - Conseil Ta'an Kwach'an
  - Première nation White River
1. Il y a cinq Conseils de Premières nations dans le Yukon, dont quatre qui sont des Conseils tribaux. Les Conseils des Premières nations sont :
    - Conseil des Premières nations du Yukon
    - Conseil tribal Kaska
    - Conseil Tutchone du Nord
    - Conseil Tutchone du Sud
    - Conseil Da Kaa (Conseil tribal Tlingit)
  2. À aujourd'hui, dans le Yukon, nous ne disposons d'aucune statistique particulière nous permettant de recenser cette population. Le peuple Inuit n'est pas originaire du Yukon ; cependant, nous estimons qu'une population approximative de 200 Inuit vivent sur ce territoire.
  3. À aujourd'hui, dans le Yukon, les Métis sont généralement sous-représentés et nous ne disposons d'aucune statistique particulière nous permettant de recenser cette population. Cependant, nous estimons qu'une population approximative de 400 Métis vivent sur ce territoire.
  4. Dans le Yukon, quelques territoires traditionnels se chevauchent ; de plus, d'autres dépassent la frontière de l'Alaska, les Territoires du Nord-ouest (NWT) et le Nord de la Colombie-Britannique. Les Premières nations du Nord de la Colombie-Britannique ayant des affiliations avec le Yukon sont :
    - La Première nation Taku River Tlingit à Atlin, Colombie-Britannique. Elle est un des membres de la Nation Da'ka, du Conseil tribal Tlingit.
    - Les Premières nations de Fort Good Hope, Fort Ware et Lower Post en Colombie-Britannique sont membres du Conseil tribal Kaska.

## Langues Autochtones

### Premières nations

1. Les premiers peuples des Premières nations du Yukon se sont établis dans diverses régions du Yukon et sont actuellement dénommés Athapaskan et Tlingit de l'Intérieur.
  - Les tribus Athapaskan sont subdivisés en Gwitch'in, Han, Tutchone du Sud et du Nord, Tagish, Tanana Supérieur, and Kaska.



- Les Tlingit de l'Intérieur ont émigrés de la côte de l'Alaska pour se vouer principalement au commerce ; ils ont progressivement gagné les régions du sud du Yukon.
2. Il y a quatorze Premières nations au Yukon. Après plus de 20 ans de négociations, le gouvernement du Canada, le Conseil des Premières nations du Yukon, et le gouvernement du Yukon ont parafé l'Accord-cadre définitif en mai 1993. L'Accord fut ratifié en 1995 et stipule les dispositions des Ententes définitives des revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale des 14 Premières nations du Yukon.
    - Jusqu'à maintenant, douze Premières nations ont signé les Ententes définitives des Premières nations et les Ententes d'autonomie gouvernementale.
    - Les deux Premières nations restantes sont toujours administrées sous la Loi des Indiens.
  3. Au Yukon, il y a huit langues de Premières nations parlées: le Tlingit (Carcross, Teslin), Han (Dawson), Tutchone du Sud (Haines Junction, Burwash, Whitehorse, Lake LeBarge), Tutchone de Nord (Carmacks, Mayo, Pelly), Kaska (Watson Lake, Ross River), Upper Tanana (Beaver Creek), Gwitch'in (Old Crow) et Tagish (Carcross, Tagish).
  4. Dans le Yukon, il y a quatre Conseils tribaux. Ce sont : les Conseil tribal Kaska, Tutchone du Nord, Tutchone du Sud, et Da Kaa (Tlingit).
  5. Dans le Yukon, quelques territoires traditionnels se chevauchent; de plus, d'autres dépassent la frontière de l'Alaska et des Territoires du Nord-ouest, ainsi que le Nord de la Colombie- Britannique.

### Les Inuit

Le peuple Inuit n'est pas natif du Yukon ; cependant, à aujourd'hui, nous estimons qu'une population de 200 Inuit vivent au Yukon.

### Les Métis

Le peuple Métis n'est pas natif du Yukon ; cependant, à aujourd'hui, nous estimons qu'une population de 400 Métis vivent au Yukon.



**FIGURE 13. Territoires traditionnels des Premières nations au Yukon**



Les lignes sur ce graphique indiquent les frontières approximatives des territoires traditionnels. Elles ne sont qu'explicatives et peuvent être modifiées ultérieurement.

Compile par :  
 MAINC, Secteur des revendications  
 et du gouvernement indien,  
 région du Yukon ; septembre 2002.  
 Cartes géographiques obtenues des Premières nations,  
 illustrées dans L'Accord-cadre définitif.



**FIGURE 14. Les Populations indienne et inuite du Yukon**

Nations	Total	Hors Reserve	Sur Reserve	Terre de la Couronne
<b>Conseil tribal Kaska</b>				
Dease River	159	87	62	9
Liard River	996	513	150	332
Ross River	429	108	0	320
<b>Total</b>	<b>1,584</b>	<b>708</b>	<b>212</b>	<b>661</b>
<b>Conseil tribal Southern Tutchone</b>				
Première nation Kluane	132	64	1	67
Ta'an Kwach'an	225	112	27	86
<b>Total</b>	<b>357</b>	<b>176</b>	<b>28</b>	<b>153</b>
<b>Conseil tribal Tlingit</b>				
Première nation Carcross/Tagish	564	348	121	93
Taku River Tlingit	362	264	89	11
<b>Total</b>	<b>926</b>	<b>612</b>	<b>210</b>	<b>104</b>
<b>Non affiliées</b>				
Aishihik	154	58	1	95
Champagne	573	312	8	253
Première nation Champagne et Aishihik	0	0	0	0
Première nation Nacho Nyak Dun	458	292	0	166
Première nation Kwanlin Dun	953	286	13	654
Première nation Little Salmon/Carmacks	554	264	2	288
Première nation Selkirk	491	196	3	292
Conseil Teslin Tlingit	541	280	3	258
Tr'on dëk Hwëch'in	659	460	6	194
Première nation Vuntut Gwitchin	493	211	4	275
Première nation White River	137	90	0	47
<b>Total</b>	<b>5,013</b>	<b>2,449</b>	<b>40</b>	<b>2,522</b>
<b>Total global</b>	<b>7,880</b>	<b>3,945</b>	<b>490</b>	<b>3,440</b>



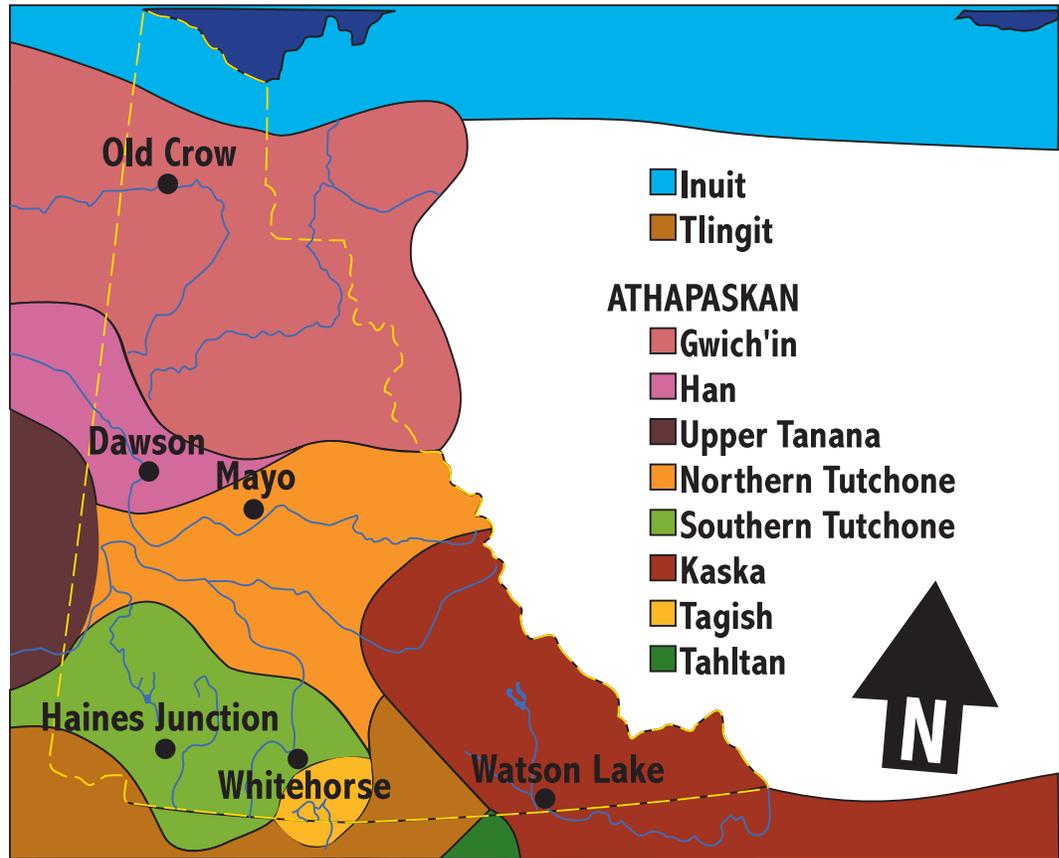
## Profil communautaire et linguistique – Yukon

**FIGURE 15. Langues des Premières nations**

Nations	Principales langues parlées
Carcross/Tagish	Tlingit et Tagish
Champagne et Aishihik	Southern Tutchone
Kluane	Southern/Northern Tutchone
Kwanlin Dun	Southern/Northern Tutchone et Tagish
Liard River	Kaska
Little Salmon/Carmacks	Northern Tutchone
Na-Cho Ny'ak Dun	Northern Tutchone
Ross River Dena Council	Kaska/Slovev
Selkirk	Northern Tutchone
Ta'an Kwach'an Council	Southern Tutchone
Teslin Tlingit Council	Tlingit
Tr'on Dek Hwech'in	Han
Vuntut Gwitchin	Gwitchin
White River	Upper Tanana/Southern Tutchone



**FIGURE 16. Carte géographique des langues des Premières nations**





## CHAPITRE 6

### Ressources à la disposition des employeurs



**L**es employeurs peuvent faire appel à de nombreuses ressources qui faciliteront l'embauche d'Autochtones. Ce chapitre vous aidera à trouver les ressources qui répondent à vos besoins.

La Section 6.1 résume le contenu du chapitre. La Section 6.2 renferme la biographie de la coordonnatrice régionale de l'IPAMT à Yukon. **L'information de la section 6.3 se trouve dans la version nationale du Guide des employeurs de l'IPAMT.** La Section 6.4 donne les coordonnées des principales organisations autochtones à Yukon. Les employeurs qui veulent embaucher des Autochtones trouveront de l'information sur les services de recrutement à la Section 6.5. Ceux qui cherchent des programmes de sensibilisation à la réalité autochtone peuvent consulter la Section 6.6. Les employeurs qui souhaitent investir dans l'avenir professionnel de leurs employés autochtones trouveront à la Section 6.7 de l'information sur des programmes d'éducation et de formation. La Section 6.8 présente une série d'outils de référence pour ceux qui cherchent à se sensibiliser davantage aux questions touchant l'emploi des Autochtones et à mieux comprendre celles-ci. La Section 6.9 dresse une liste de sites Web pertinents pour vous aiguiller dans vos recherches.

#### **Contenu du CHAPITRE 6 :**

6.1	Résumé du chapitre .....	6-2
6.2	Coordonnatrice régionale de l'IPAMT .....	6-4
6.4	Organisations autochtones.....	6-5
6.5	Services de recrutement de travailleurs autochtones.....	6-20
6.6	Sensibilisation à la réalité autochtone – sources de formation ..	6-34
6.7	Programmes visant l'emploi des Autochtones .....	6-37
6.8	Outils de référence .....	6-44
6.9	Sites Web.....	6-48



## 6.1 Résumé du chapitre

### 6.2

#### **Coordonnatrice régionale de l'IPAMT (page 6-4)**

Cette section offre une courte biographie de la coordonnatrice régionale de l'IPAMT indiquant ses antécédents professionnels et ses domaines de compétence. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur le *Guide des employeurs de l'IPAMT* ou sur l'emploi des Autochtones, les coordonnateurs régionaux de l'IPAMT sont toujours prêts à vous aider!

### 6.4

#### **Organisations autochtones (page 6-5)**

De nombreuses organisations autochtones se consacrent à l'amélioration du bien-être politique, social, économique et culturel des Autochtones à Yukon. Cette section décrit les objectifs de ces organisations et donne leurs coordonnées. Les organisations sont présentées par ordre alphabétique.

### 6.5

#### **Services de recrutement de travailleurs autochtones (page 6-20)**

Les services de recrutement de travailleurs autochtones, comme les banques de candidats autochtones, les établissements d'enseignement et les services de placement, peuvent être particulièrement utiles aux employeurs. Une liste d'organisations clés à Yukon est incluse.

### 6.6

#### **Sensibilisation à la réalité autochtone — sources de formation (page 6-34)**

Cette section renferme de l'information sur des sources de formation et d'éducation axées sur la sensibilisation à la réalité autochtone dans votre région.

### 6.7

#### **Programmes visant l'emploi des Autochtones (page 6-37)**

Cette section présente des programmes axés sur la formation et l'emploi des Autochtones. Les employeurs qui désirent participer à des initiatives de formation préalable à l'emploi y puiseront des renseignements particulièrement utiles.



**6.8****Outils de référence (page 6-44)**

Les outils de référence peuvent vous aider à vous sensibiliser davantage aux questions qui touchent l'emploi des Autochtones et à mieux comprendre celles-ci. Vous trouverez dans cette section une bibliographie comprenant des titres de livres et d'articles. Par ailleurs, lorsque disponible, une liste de vidéos et de CD-ROM à utiliser sur le lieu de travail est fournie.

**6.9****Sites Web (page 6-48)**

Les sites Web qui offrent de l'information ayant trait au milieu autochtone sont de plus en plus nombreux. On vous donne une liste de sites à ajouter à votre liste de sites préférés.

*Nota : L'information donnée dans le Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional—région du Yukon provient de diverses sources, plusieurs d'entre elles ne relevant pas du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). Le Ministère décline donc toute responsabilité par rapport à l'exactitude ou à la fiabilité de l'information, et se décharge également de toute responsabilité par rapport à la qualité des produits ou des services énumérés ou décrits dans les sections 6.4 à 6.9. Les utilisateurs devraient noter que l'information provenant de l'extérieur du MAINC n'est disponible que dans la langue dans laquelle elle a été fournie.*



## 6.2 Coordonnatrice régionale de l'IPAMT

---

### Yukon

**SHIRLEE FROST**  
Coordonnatrice régionale de l'IPAMT  
345-300 rue Main  
Whitehorse (YT) Y1A 2B5  
Tél. : (867) 667-3937  
Télec. : (867) 667-3387  
Courriel : FrostS@inac.gc.ca

*Shirlee Frost*

- D'ethnie Gwitchen, Shirlee est née au Yukon et y a grandi. Elle est devenue membre des équipes nationales du Yukon dans les années 70, grâce à l'engouement développé pour le ski de fond dans le Nord. Après son baccalauréat, elle a travaillé pour divers départements fédéraux et territoriaux à Whitehorse, avant de poursuivre ses études en sciences politiques au collège Yukon. Sa formation et sa connaissance du Nord, ainsi que ses expériences dans le secteur concernant l'emploi sont des atouts précieux.



## 6.4 Organisations autochtones

De nombreuses organisations autochtones se consacrent à l'amélioration du bien-être politique, social, économique et culturel des peuples autochtones au Québec. La présente section offre de l'information sur les principales organisations autochtones qui représentent chacun des trois groupes autochtones – les Premières nations, les Inuit et les Métis – ainsi que d'autres organisations générales. Elle décrit également les objectifs de ces organisations et donne leurs coordonnées. Vous trouverez donc les bureaux présentés par ordre alphabétique.

### Big Jonathan House

<b>Organisation</b>	 <p><b>Big Jonathan House</b> Case postale 40 Pelly Crossing (YT) Y0B 1P0 Tél. : (867) 537-3331 Télec. : (867) 537-3902 Courriel : <a href="mailto:alfrede@selkirkfn.com">alfrede@selkirkfn.com</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Big Jonathan House est dirigé par la Première nation de Selkirk qui en est le propriétaire. Elle est ouverte de mi-mai à mi-septembre. Venez admirer les expositions d'objets d'art à Big Jonathan House ; certains sont des reproductions exécutées par les membres de la Première nation de Selkirk. Vous assisterez également à la reconstitution de l'art des méthodes de séchage de saumon pendant la saison de la pêche par les peuples Tutchone. Chacun est invité à apprendre ce que la Première nation de Selkirk, Tutchone du Nord, peut vous offrir.</p>	



## Binet House Interpretive Centre

<b>Organisation</b>	 <p><b>Binet House Interpretive Centre</b> a/s Village de Mayo, Case postale 160 Mayo (YT) Y0B 1M0 Tél. : (867) 996-2926 (de juin à août) Tél. : (867) 996-2317 (hors saison) Télééc. : (867) 996-2907 Courriel : mayo@yt.sympatico.ca Site Web : www.yukonweb.com/community/mayo</p>
<b>Description</b>	
<p>Le centre d'interprétation est exploité par le Village de Mayo et comprend une collection de photographies des peuples de la Première nation de Nacho Nyäk Dun. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre.</p>	
<p>Le Binet House Interpretive Centre est ouvert de juin à août.</p>	

## Champagne/Aishihik Heritage Centre

<b>Organisation</b>	 <p><b>Champagne/Aishihik Heritage Centre</b> Case postale 5310 Haines Junction (YT) Y0B 1L0 Tél. : (867) 634-2288 Télééc. : (867) 634-2108 Sans frais : 1-866-803-2697 Courriel : foles@cafn.ca Site Web : www.cafn.ca</p>
<b>Description</b>	
<p>Le Centre patrimonial est un programme en matière de patrimoine et comprend une collection d'articles du patrimoine des Champagne/ Aishihik. Cette collection dépeint l'histoire et la culture du peuple Champagne et Aishihik.</p>	



## Council of Yukon First Nations (CYFN)

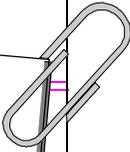
<b>Organisation</b>	 <p><b>CYFN</b> 11 Nisutlin Drive Whitehorse (YT) Y1A 3S4 Tél. : (867) 393-9200 Télec. : (867) 668-6577 Site Web : <a href="http://www.cyfn.ca">www.cyfn.ca</a> Courriel : <a href="mailto:cyfn@yukon.net">cyfn@yukon.net</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Le Council of Yukon First Nations (CYFN) est l'organisme central des Premières nations sur le territoire. Le CYFN agit en tant que conseil politique et aide à la promotion et l'amélioration des citoyens des Premières nations du Yukon et représente leurs intérêts en ce qui concerne les affaires territoriales, nationales et internationales. Le CYFN a la charge d'exécuter l'application fondamentale des obligations et des activités en vertu de l'ACD, son plan de mise en œuvre des ententes portant règlement et sa loi de mise en œuvre.</p>	

## Dāna Nāye Ventures

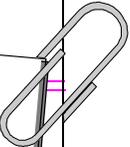
<b>Organisation</b>	 <p><b>Dāna Nāye Ventures</b> 409 rue Black Whitehorse (YT) Y1A 2N2 Tél. : (867) 668-6925 Télec. : (867) 668-3127 Sans frais : 1-800-661-0448 Site Web : <a href="http://www.dananaye.yk.net">www.dananaye.yk.net</a> Courriel : <a href="mailto:dnv@dananaye.com">dnv@dananaye.com</a></p>
<b>Description</b>	
<p>La Dāna Nāye Ventures est un organisme à but non lucratif appartenant aux autochtones du Yukon qui aide les collectivités du Yukon à devenir plus autonomes. Elle accomplit cette mission principalement en accordant une formation de financement du développement et une formation de services consultatifs aux entrepreneurs, pour l'expansion du commerce, ainsi qu'aux organismes dans le Nord de la Colombie-Britannique et au Yukon. La Dāna Nāye Ventures encourage les peuples autochtones qualifiés à postuler pour les emplois futurs.</p>	



## Dänojà Zho Cultural Centre

<b>Organisation</b>	 <p><b>Dänojà Zho Cultural Centre</b>                  Dänojà Zho (La Maison Long Time Ago)                  Case postale 599                  Dawson City (YT) Y0B 1G0</p>
<b>Description</b>	
	<p>Tél. : (867) 993-6768                  Téléc. : (867) 993-6553                  Courriel : trondek@trondek.com</p>
<p>À Dänojà Zho, nous célébrons la vie et les années ancestrales et contemporaines des Tr'ondëk Hwëch'in. Le Centre est ouvert pendant la saison d'été, avec des expositions, des démonstrations de pratiques d'art-tactile, des programmes et visites sur le patrimoine, des présentations audio-visuelles et des spectacles en direct. Un calendrier d'évènements est disponible sur place ou au Centre d'accueil Dawson. Pendant l'hiver, le Centre se concentre sur une programmation variée à laquelle participent les citoyens Tr'ondëk Hwëch'in et des possibilités d'apprentissage pour les groupes d'école.</p>	

## Dawson City Museum

<b>Organisation</b>	 <p><b>Dawson City Museum</b>                  Case postale 303                  Dawson City (YT) Y0B 1G0</p>
<b>Description</b>	
	<p>Tél. : (867) 993-5291                  Téléc. : (867) 993-5839                  Courriel : dcmuseum@yknet.yk.ca</p>
<p>Le musée est ouvert de mi-mai à mi-septembre ou sur rendez-vous. Le musée comprend une petite collection d'objets d'art Hän qui reflètent l'histoire de la Première nation de Tr'ondëk Hwëch'in. Pour plus de renseignements, prière de contacter le musée.</p>	



## George Johnston Museum

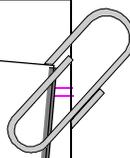
<b>Organisation</b>	 <p><b>George Johnston Museum</b> Case postale 146 Teslin (YT) Y0A 1B0 Tél. : (867) 390-2550 Courriel : gjmuseum@hotmail.com</p>
<b>Description</b>	
<p>Situé au Km 1293 (Mile 804) sur la route de l'Alaska, le musée abrite la plus grande collection d'objets d'art Tlingit au Yukon. Il tient son nom du trappeur, photographe et entrepreneur légendaire qui amena la première voiture à Teslin. De 1910 à 1940, Johnston a réussi, grâce à des photographies, à capter la vie des peuples Tlingit de l'Intérieur de Teslin et Atlin en Colombie-Britannique. Le musée est ouvert à partir de juin jusqu'à la fin août.</p>	

## Keno City Mining Museum

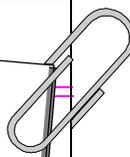
<b>Organisation</b>	 <p><b>Keno City Mining Museum</b> Case postale 17 Keno City (YT) Y0B 1M0 Tél. : (867) 995-2792 (juin à septembre) Tél. : (867) 995-3103 (hors saison) Télé. : (867) 995-3103 Site Web : <a href="http://www.kenocity.info">www.kenocity.info</a> Courriel : <a href="mailto:insa@polarcom.com">insa@polarcom.com</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Le Keno City Mining Museum présente l'histoire de l'exploitation minière d'or et d'argent qui débuta dans la région dans les années 1900. Des objets d'art, outils et l'équipement utilisés dans les premières exploitations minières sont exposés sur des présentoirs, ainsi que des œuvres associées à la vie de tous les jours des communautés minières isolées. Une grande sélection de photographies permet aux visiteurs de comprendre l'histoire de la région grâce à la vision précise de photographes très talentueux qui vivaient et travaillaient sur les lieux. Le Keno City Mining Museum est ouvert de mi-mai à mi-septembre.</p>	



## Kluane Museum of Natural History

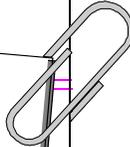
<b>Organisation</b>	 <b>Kluane Museum of Natural History</b> Case postale 45 Burwash Landing (YT) Y0B 1V0
<b>Description</b>	
<p>Ouvert de mi-mai à mi-septembre, le Musée abrite une faune et une flore de dimension mondiale et qui comprend entre autres une collection d'œuvres de la Première nation de Kluane. Pour plus d'informations, veuillez contacter le musée.</p>	

## Kluane National Park & Reserve

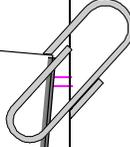
<b>Organisation</b>	 <b>Kluane National Park &amp; Reserve</b> Case postale 5495 Haines Junction (YT) Y0B 1L0
<b>Description</b>	
<p>Inclut entre autres quelques objets fabriqués par les Premières nations qui reflètent la population des Premières nations vivant dans la région. Pour plus de renseignements, appelez le centre d'accueil du Kluane National Park &amp; Reserve ou reportez-vous aux liens donnés sur leur site Web.</p>	



## Liard Aboriginal Women's Society

<b>Organisation</b>	 <p><b>Liard Aboriginal Women's Society</b></p> <p>Case postale 3 Watson Lake (YT) Y0A 1C0</p>
<b>Description</b>	
<p>Tél. : (867) 536-2097 Télec. : (867) 536-2817 Courriel : laws@yt.sympatico.ca</p>	
<p>La Société est financée par la Fondation Autochtone de Guérison. Sa mission est de favoriser la guérison et le bien-être des femmes autochtones ainsi que de leurs familles, survivants du régime des pensionnats pour Indiens. Conseils et autres services sont proposés dans l'esprit d'associer les pratiques de guérison traditionnelles avec les méthodes de guérison occidentales.</p>	

## MacBride Museum

<b>Organisation</b>	 <p><b>MacBride Museum</b></p> <p>1124 avenue First Whitehorse (YT) Y1A 1A4</p>
<b>Description</b>	
<p>Tél. : (867) 667-2709 Télec. : (867) 633-6607 Courriel : info@macbridemuseum.com Site Web : www.macbridemuseum.com</p>	
<p>Le musée, situé au coin de la 1ère Avenue et de la rue Wood, présente quatre expositions permanentes sur l'histoire de la population et sur l'histoire naturelle du Yukon. Les œuvres des Premières nations sont exposées dans plusieurs sections du musée. Leur importante collection comprend de nombreux objets confectionnés par les Premières nations du Yukon. Les vastes archives de MacBride sur les photographies historiques incluent des clichés appartenant aux populations autochtones du Yukon. Les documents de référence des Premières nations comprennent des dossiers de recherche et des publications qui sont également consultables sur demande.</p>	



## Northern Native Broadcasting Yukon (NNBY)

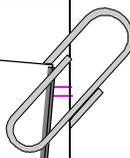
<b>Organisation</b>	 <p><b>NNBY</b> 4230A-4e avenue Whitehorse (YT) Y1A 1K1 Tél. : (867) 668-6629 Télec. : (867) 668-6612 Site Web : <a href="http://www.nnby.net">www.nnby.net</a> Courriel : <a href="mailto:nnby@nnby.net">nnby@nnby.net</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Northern Native Broadcasting, le radiodiffuseur autochtone le plus important au Canada, inclut la radiodiffusion sonore CHON-FM, la radiodiffusion visuelle NNBY, ainsi que NEDAA sur Television Northern Canada Network (TVNC) et Keyah Productions qui produit des vidéos industrielles et éducatives, des services de studio et d'archives de vidéos.</p>	

## Old Log Church Museum

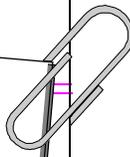
<b>Organisation</b>	 <p><b>Old Log Church Museum</b> 303 rue Elliott Whitehorse (YT) Y1A 6K8 Tél. : (867) 668-2555 Télec. : (867) 667-6258 Courriel : <a href="mailto:logchurch@yknet.yk.ca">logchurch@yknet.yk.ca</a></p>
<b>Description</b>	
<p>La cathédrale en bois est un excellent exemple de l'architecture pionnière. Des expositions et des programmes se complètent afin d'illustrer l'histoire des anciens missionnaires du Nord et de la chasse à la baleine, la culture des Premières nations et le légendaire « Évêque qui mangea ses bottes ». Le musée est ouvert tous les jours de 10h à 18h de mi-mai jusqu'au jour de la Fête du travail.</p>	



## Skookum Jim Friendship Centre

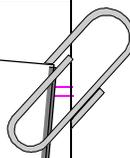
<b>Organisation</b>	 <p><b>Skookum Jim Friendship Centre</b> 3159-3e avenue Whitehorse (YT) Y1A 1G1</p>
<b>Description</b>	
<p>Le Skookum Jim Friendship centre est un organisme à but non lucratif affilié à l'Association nationale des centres d'amitié. L'objectif principal est de réserver une place à l'éducation, au recueillement, aux loisirs et à la formation traditionnelle pour les populations autochtones urbaines dans la région de Whitehorse. Exemples des services inclus : des programmes sur le rôle traditionnel des parents, sur la nutrition prénatale, sur les loisirs, la jeunesse et les compétences professionnelles Worklife.</p>	

## Society for Yukon Artists of Native Ancestry (SYANA)

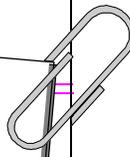
<b>Organisation</b>	 <p><b>SYANA</b> 205-302 rue Steele Whitehorse (YT) Y1A 2C5</p>
<b>Description</b>	
<p>La mission de Society of Yukon Artists of Native Ancestry (SYANA) est de promouvoir, encourager et développer une meilleure connaissance et appréciation de l'art et des artistes autochtones parmi les populations du territoire du Yukon; de faciliter et d'encourager des discussions et actions collectives sur des préoccupations mutuelles d'organisations des arts visuels, littéraires et théâtrales, ainsi que les artistes au sein du territoire, dans le but de servir et promouvoir le développement des arts autochtones ; d'encourager la participation autochtone et publique dans les arts.</p>	



## Teslin Tlingit Heritage Centre

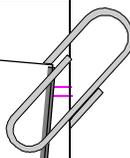
<b>Organisation</b>	 <b>Teslin Tlingit Heritage Centre</b>
<b>Description</b>	Tél. : (867) 390-2067 Télec. : (867) 390-2071 Sans frais : 1-866-854-6448
<p>Teslin Tlingit Heritage Centre est ouvert de mi-mai à mi-septembre. Retraced deux siècles d'histoire des Tlingit en rejoignant le centre du patrimoine. Découvrez la culture et le mode de vie de la population des Tlingit de l'Intérieur; faites l'expérience de l'art du conte et du « Pouvoir du Masque ».</p>	

## Yukon Aboriginal Women's Council

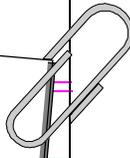
<b>Organisation</b>	 <b>Yukon Aboriginal Women's Council</b>
<b>Description</b>	Tél. : (867) 667-6162 Télec. : (867) 668-7539 Courriel : yiwa@yknet.yk.ca
<p>Yukon Aboriginal Women's Council maintient la communication entre les femmes autochtones et le lobbying revendiquant des changements législatifs au niveau des intérêts communs ; il représente les femmes autochtones auprès de plusieurs comités et conseils. Le Conseil propose des programmes et des projets qui feront progresser les compétences et souligner les intérêts des femmes autochtones dans le Yukon dans des domaines tels que l'éducation, la formation et l'emploi.</p>	



## Yukon Archives

<b>Organisation</b>	 <p><b>Yukon Archives</b> Case postale 2703 Whitehorse (YT) Y1A 2C6 Tél. : (867) 667-5321 Télec. : (867) 393-6253 Sans frais : 1-800-661-0408 poste 5321 Site Web : <a href="http://www.btc.gov.yk.ca/archives">www.btc.gov.yk.ca/archives</a> Courriel : <a href="mailto:yukon.archives@gov.yk.ca">yukon.archives@gov.yk.ca</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Situé à Yukon Place, 400 rue College, les Archives du Yukon rassemble, conserve et rend possible la consultation de sources documentaires sur le Yukon et les régions circumpolaires, comprenant des rapports, des photographies, des films, des enregistrements sonores, des plans, des journaux et autres sources publiées gouvernementaux, privés ou corporatifs. La salle de consultation des archives est ouverte au public et le service de photocopies est disponible à vos frais.</p>	

## Yukon Art Society Gallery

<b>Organisation</b>	 <p><b>Yukon Art Society Gallery</b> 305 rue Wood Whitehorse (YT) Y1A 2E7 Tél. : (867) 667-4080 Télec. : (867) 667-4099 Courriel : <a href="mailto:yukonart@polarcom.com">yukonart@polarcom.com</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Yukon Art Society Gallery est une société à but non lucratif située à Captain Martin House Gallery sur Wood Street. Les artistes et artisans du Yukon dont la plupart font partie des Premières nations ont la possibilité de s'inscrire et de devenir membre de Yukon Art Society Gallery. En plus de sa galerie d'art permanente, Captain Martin House Gallery présente deux artistes chaque mois (exception faite de quelques semaines dans l'année).</p>	



## Yukon Arts Centre

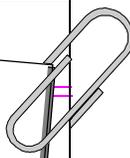
<b>Organisation</b>	 <p><b>Yukon Arts Centre</b>                  Case postale 16, Yukon Place                  Whitehorse (YT) Y1A 5X9                  Tél. : (867) 667-8575                  Téléc. : (867) 393-6300                  Site Web : <a href="http://www.yukonartscentre.org">www.yukonartscentre.org</a>                  Courriel : <a href="mailto:cdray@yac.ca">cdray@yac.ca</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Le Yukon Arts Centre est une fenêtre ouverte sur le monde des arts et du divertissement. En tant que pionnier dans le domaine des arts sur tout le territoire, le Yukon Arts Centre accueille des artistes de renommée internationale, des chanteurs entraînants, ainsi que des compagnies de danse et de théâtre acclamées dans le monde entier. C'est également un lieu de rencontre essentiel pour les organismes artistiques et les artistes du Yukon. Sa mission étant de présenter et d'encourager le développement artistique, le Yukon Arts Centre est l'atout culturel le plus précieux de la communauté.</p>	

## Yukon Beringia Interpretive Centre

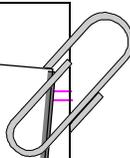
<b>Organisation</b>	 <p><b>Yukon Beringia Interpretive Centre</b>                  Case postale 2703                  Whitehorse (YT) Y1A 2C6                  Tél. : (867) 667-8855                  Téléc. : (867) 667-8854                  Sans frais : 1-800-661-0408 poste 8855                  Site Web : <a href="http://www.beringia.com">www.beringia.com</a>                  Courriel : <a href="mailto:beringia@gov.yk.ca">beringia@gov.yk.ca</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Situé au Mile 914 sur la route de l'Alaska (près de l'aéroport international de Whitehorse), Yukon Beringia Interpretive Centre vous emmènera faire un voyage préhistorique, un retour dans le passé quand les mammouth laineux et les chats cimenterres erraient encore à Beringia. Ces énormes mammifères vieux de plusieurs milliers d'années sont ressuscités dans les légendes des Premières nations.</p>	



## Yukon First Nation Education Commission

<b>Organisation</b>	 <p><b>Yukon First Nation Education Commission</b> a/s Conseil des Premières nations du Yukon 11 Nisutlin Drive Whitehorse (YT) Y1A 3S4</p>
<b>Description</b>	
<p>La Yukon First Nation Education Commission coordonne les questions d'éducation et de langues de toutes les Premières nations et reconnaît, appuie et préconise les lois traditionnelles, les croyances culturelles et la valeur de chaque nation linguistique dans le but de restaurer un équilibre entre l'éducation permanente et l'éducation contemporaine.</p>	

## Yukon First Nation Tourism Association

<b>Organisation</b>	 <p><b>YFNATA</b> Case postale 1 1109-1e avenue Whitehorse (YT) Y1A 5G4</p>
<b>Description</b>	
<p>Yukon First Nations Tourism Association est une association axée sur l'industrie et dirigée par un conseil d'administration composé d'entrepreneurs de First Nation Tourism Business. Ses principaux objectifs sont de soutenir le développement des produits de Yukon First Nation Tourism; de commercialiser et promouvoir la croissance du tourisme autochtone; et de proposer des formations pour First Nation Tourism et une éducation tout en restant conforme aux exigences culturelles et aux normes nationales.</p>	



## Yukon Indian Development Corporation

<b>Organisation</b>	 <p><b>Yukon Indian Development Corporation</b></p> <p>409 rue Black Whitehorse (YT) Y1A 2N2</p> <p>Tél. : (867) 668-3908 Télec. : (867) 668-3127</p>
<b>Description</b>	
<p>Certaines Premières nations du Yukon ont mis en place des sociétés d'aide au développement afin de créer des emplois, des formations et des débouchés d'affaires pour leurs membres.</p>	

Les Sociétés d'aide au développement des Premières nations du Yukon comprennent :

<p>Carcross/Tagish Development Corporation Case postale 118 Carcross (YT) Y0B1B0</p> <p>Tél. : (867) 821-3216 Télec. : (867) 821-4812 Courriel : ctdc@yknet.yk.ca</p>	<p>Chief Isaac Inc. Case postale 1110 Dawson City (YT) Y0B 1G0</p> <p>Tél. : (867) 993-5384 or (867) 993-5383 Télec. : (867) 993-5753</p>
<p>Dakwakada Development Corporation 100-304 rue Jarvis Whitehorse (YT) Y1A 2H2</p> <p>Tél. : (867) 668-2286 Télec. : (867) 667-6202 Courriel : irobinson@cafn.ca</p>	<p>Société d'aide au développement de Kwanlin Dun 118 route Galena Whitehorse (YT) Y1A 2W6</p> <p>Tél. : (867) 456-4820 Télec. : (867) 456-4821 Courriel : kdc@klondiker.com</p>



<p>Little Salmon Carmacks Development Corporation Case postale 135 Carmacks (YT) Y0B 1C0</p> <p>Tél. : (867) 863-5576 poste 239 Télec. : (867) 863-5710</p>	<p>Mundessa Development Corporation Case postale 32081 117 route Industrial Whitehorse (YT) Y1A 5P9</p> <p>Tél. : (867) 668-3613 Télec. : (867) 667-4295 Courriel : mundessa@taan.ca Site Web : www.taan.ca</p>
<p>Nacho Nyak Dun Development Corporation Case postale 220 Mayo (YT) Y0B 1M0 Tél. : (867) 996-2930 Télec. : (867) 996-2520</p> <p>Nacho Nyak Dun Development Corporation 405 rue Ogilvie Whitehorse (YT) Y1A 2S5 Tél. : (867) 393-4869 Télec. : (867) 456-2172 Courriel : nnddc@northwestel.net</p>	<p>Ross River Development Corporation General Delivery Ross River (YT) Y0B 1S0</p> <p>Tél. : (867) 969-2104 Télec. : (867) 969-2405</p>
<p>Selkirk Development Corporation Case postale 40 Pelly Crossing (YT) Y0B 1P0</p> <p>Tél. : (867) 537-3307 Télec. : (867) 537-3016</p>	<p>Tle'nax T awei Inc. 203-208 rue Main Whitehorse (YT) Y1A 1A3</p> <p>Tél. : (867) 456-4202 Télec. : (867) 456-4203 Courriel : justin.halowaty@ttc-teslin.com</p>
<p>Vuntut Development Corporation 405 rue Ogilvie Whitehorse (YT) Y1A 5R2</p> <p>Tél. : (867) 633-8972 Télec. : (867) 456-7139 Site Web : www.vdc.oldcrow.yk.net Courriel : vdc@northwestel.net</p>	



## 6.5 Services de recrutement de travailleurs autochtones

Les employeurs qui veulent embaucher un plus grand nombre d'Autochtones trouveront les services de recrutement d'employés autochtones particulièrement utiles.

Cette section présente les coordonnées d'organisations et de programmes d'envergure régionale. Il s'agit, entre autres, de services de placement, de banques de candidats autochtones et d'organismes de présentation de candidats. Ils sont présentés en deux parties :

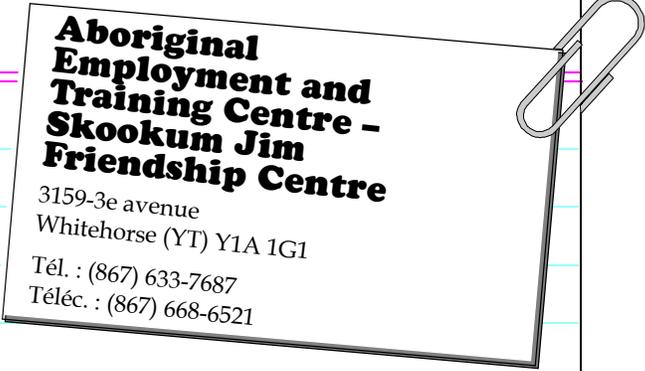
1. Services placement, recrutement, banques de candidats, présentation de candidats, etc.
2. Institutions d'enseignement Elles n'offrent pas des services directs de recrutement. Par contre certaines possèdent des centres d'emploi et organisent des journées de carrière.
3. Organisations autochtones favorisant l'emploi dans les domaines de l'éducation

☆ Voir aussi	Section 6.4 : Organisations autochtones ..... 6-5
	Section 6.8 : Outils de référence ..... 6-44



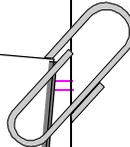
## 1. Services

### Aboriginal Employment and Training Centre – Skookum Jim Friendship Centre

<b>Organisation</b>	 <p><b>Aboriginal Employment and Training Centre - Skookum Jim Friendship Centre</b></p> <p>3159-3e avenue Whitehorse (YT) Y1A 1G1 Tél. : (867) 633-7687 Télec. : (867) 668-6521</p>
<b>Description</b>	
<p>Un organisme de services sociaux basé sur la collectivité qui propose de nombreux services pour les populations autochtones dans les centres urbains. Engage de préférence les Autochtones. Formation interne possible dans le but d'aider les personnes à développer des compétences professionnelles adéquates.</p>	



## First Nation Governments of the Yukon

<b>Organisation</b>	 <p><b>First Nation Governments of the Yukon</b></p> <p>Voir adresses ci-dessous.</p>
<b>Description</b>	
<p>Il existe 14 Premières nations au Yukon. Bien qu'elles aient des similitudes, chacune est unique. Huit des quatorze Premières nations du Yukon ont des Ententes définitives des Premières nations et des Ententes d'autonomie gouvernementale. Les six Premières nations restantes sont encore sous la législation de la Loi indienne et apportent des services en conséquence.</p>	

### Gouvernements des Premières nations du Yukon :

<p>Première nation Cargross/Tagish Case postale 130 Carcross (YT) Y0B 1B0</p> <p>Tél. : (867) 821-4251 Télééc. : (867) 821-4802 Site Web : <a href="http://www.ctfn.ca">www.ctfn.ca</a> Courriel : <a href="mailto:lands@ctfn.ca">lands@ctfn.ca</a></p>	<p>Première nation Champagne et Aishihik Case postale 5310 Haines Junction (YT) Y0B 1L0</p> <p>Tél. : (867) 634-2288 Télééc. : (867) 634-2108 Toll-free:1-866-803-2697 Site Web : <a href="http://www.cafn.yk.net">www.cafn.yk.net</a> Courriel : <a href="mailto:chume@cafn.ca">chume@cafn.ca</a></p>
<p>Conseil des Premières nations du Yukon 11 Nisutlin Drive Whitehorse (YT) Y1A 3S4</p> <p>Tél. : (867) 393-9200, 393-9224 Télééc. : (867) 633-6397</p>	<p>Conseil de Dakh Ka a/s Carcross/Tagish FN Case postale 130 Carcross (YT) Y0B 1B0</p> <p>Tél. : (867) 821-4251 Télééc. : (867) 821-4802</p>



<p>Première nation Nacho Ny'ak Dun Case postale 220 Mayo (YT) Y0B 1M0</p> <p>Tél. : (867) 996-2265 Télec. : (867) 996-2107 Courriel : main@nnd.fn.com</p>	<p>Conseil Kaska Dena Case postale 9 Lower Post (BC) V0C 1W0</p> <p>Tél. : (250) 779-3181 Télec. : (250) 779-3020 Courriel : kaska@lincsat.com</p>
<p>Conseil tribal de Kaska Case postale 530 Watson Lake (YT) Y0A 1C0</p> <p>Tél. : (867) 536-2805 Télec. : (867) 536-2806 Courriel : ktreception@kaska.ca</p>	<p>Première nation Kluane Case postale 20 Burwash Landing (YT) Y0B 1V0</p> <p>Tél. : (867) 841-4274 Télec. : (867) 841-5900 Sans frais : 1-866-558-5587 Site Web : www.kfnyukon.com Courriel : kluanefn@yt.sympatico.ca</p>
<p>Première nation Kwanlin Dun 35 McIntyre Drive Whitehorse (YT) Y1A 5A5</p> <p>Tél. : (867) 633-7800 Télec. : (867) 668-5057 Site Web : www.kwanlindun.com Courriel : reception@kdfn.yk.ca</p>	<p>Première nation Liard Case postale 328 Watson Lake (YT) Y0A 1C0</p> <p>Tél. : (867) 536-2131 Télec. : (867) 536-2332</p>
<p>Première nation Little Salmon/Carmacks Case postale 135 Carmacks (YT) Y0B 1C0</p> <p>Tél. : (867) 863-5576 Télec. : (867) 863-5710 Site Web : www.lscfn.ca The website contains email links.</p>	<p>Conseil Northern Tuchone Case postale 61 Pelly Crossing (YT) Y0B 1P0</p> <p>Tél. : (867) 537-3821 Télec. : (867) 537-3902</p>
<p>Conseil Ross River Dena General Delivery Ross River (YT) Y0B 1S0</p> <p>Tél. : (867) 969-2278 Télec. : (867) 969-2405 Courriel : rrdadm@yknet.ca</p>	<p>Première nation Selkirk Case postale 40 Pelly Crossing (YT) Y0B 1P0</p> <p>Tél. : (867) 537-3331 Télec. : (867) 537-3902 Courriel : menziec@selkirkfn.com</p>
<p>Conseil Southern Tuchone Case postale 2076 Haines Junction (YT) Y0B 1L0</p> <p>Tél. : (867) 634-2513 Télec. : (867) 634-2612 Courriel : sttc@yknet.yk.ca</p>	<p>Conseil Ta'an Kwäch'än 117 Industrial Road Whitehorse (YT) Y1A 2T8</p> <p>Tél. : (867) 668-3613 Télec. : (867) 667-4295 Sans frais : 1-866-508-8226 Site Web : www.taan.ca Courriel : taan@taan.ca</p>



---

**Section 6.5 : Services de recrutement de travailleurs autochtones**

Conseil Teslin Tlingit  
Case postale 133  
Teslin (YT) Y0A 1B0  
  
Tél. : (867) 390-2532  
Télec. : (867) 390-2204  
Courriel : admin@ttc-teslin.com

Première nation Tr'ondëk Hwëch'in Hän  
Case postale 599  
Dawson City (YT) Y0B 1G0  
  
Tél. : (867) 993-5385  
Télec. : (867) 993-6553  
Site Web : [www.trondek.com](http://www.trondek.com)  
Courriel : [info@gov.trondek.com](mailto:info@gov.trondek.com)

Première nation Vuntut Gwitchin  
Case postale 94  
Old Crow (YT) Y0B 1N0  
  
Tél. : (867) 966-3213  
Télec. : (867) 966-3800  
Site Web : [www.oldcrow.yk.net](http://www.oldcrow.yk.net)  
The Web site contains email links.

Première nation White River  
General Delivery  
Beaver Creek (YT) Y0B 1A0  
  
Tél. : (867) 862-7802  
Télec. : (867) 862-7806  
Courriel : [tracey@wrfn.yk.ca](mailto:tracey@wrfn.yk.ca)



## First Nation Tribal Councils

<b>Organisation</b>	
<b>Description</b>	
<p>Les First Nations Tribal Councils sont des organismes qui s'occupent des sujets touchant les Premières nations en partageant leurs visions et ressources. On compte quatre Conseils tribaux dans le Yukon: les Conseils tribaux de Tutchone du Nord et du Sud, le Conseil tribal de Da Kaa (Tlingit) et le Conseil tribal de Kaska.</p>	

Les membres du First Nation Tribal Councils sont :

<p>Conseil tribal Kaska Case postale 530 Watson Lake (YT) Y0A 1C0</p> <p>Tél. : (867) 536-2805 Télé. : (867) 536-2806 Courriel : ktcreception@kaska.ca</p> <p>Premières nations membres : Dease River, Liard, Ross River Dena, Deylu Dena and Kwadacha</p>	<p>Conseil Northern Tutchone Case postale 61 Pelly Crossing (YT) Y0B 1P0</p> <p>Tél. : (867) 537-3821 Télé. : (867) 537-3629 Courriel : joel@selkirkfn.com</p> <p>Premières nations membres : Na-cho N'yak Dun, Selkirk, Little Salmon/Carmacks</p>
<p>Conseil Southern Tutchone Case postale 2076 Haines Junction (YT) Y0B 1L0</p> <p>Tél. : (867) 634-2513 Télé. : (867) 634-2612 Courriel : sttc@northwestel.net</p> <p>Premières nations membres : Champagne/Aishihik, Kluane, Ta'an Kwach'an, Kwanlin Dun</p>	<p>Conseil tribal Teslin Tlingit Case postale 133 Teslin (YT) Y0A 1B0</p> <p>Tél. : (867) 390-2532 Télé. : (867) 390-2204</p> <p>Premières nations membres : Carcross/Tagish, Taku River Tlingit</p>



## Representative Public Service Plan (RPSP)

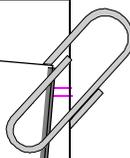
<b>Organisation</b>	<b>RPSP</b> Commission de la fonction publique Gouvernement du Yukon Case postale 2703 Whitehorse (YT) Y1A 2C6
<b>Description</b>	Tél. : (867) 667-8264 Télec. : (867) 667-6705 Sans frais : 1-800-661-0408 ext. 8264 Site Web : <a href="http://www.gov.yk.ca/services/#r">www.gov.yk.ca/services/#r</a>
<p>Le Representative Public Service Plan (RPSP) est une initiative du gouvernement du Yukon visant à accroître la représentation autochtone dans la fonction publique du Yukon selon les Ententes définitives des Premières nations du Yukon. Les plans aident également les Gouvernements des Premières nations du Yukon à développer leurs capacités.</p>	

## Whitehorse General Hospital – First Nations Health Program

<b>Organisation</b>	<b>Whitehorse General Hospital – First Nations Health Program</b> 5 rue Hospital, Whitehorse (YT) Y1A 3H7
<b>Description</b>	Tél. : (867) 393-8756 Télec. : (867) 393-8750 Site Web : <a href="http://www.whitehorsehospital.ca">www.whitehorsehospital.ca</a> Courriel : <a href="mailto:donna.hogan@gov.yk.ca">donna.hogan@gov.yk.ca</a>
<p>Engager du personnel paraprofessionnel et des agents de liaisons aux services sociaux. Offrir des programmes de formation interculturelle et des services pour le personnel hospitalier. Engager de préférence les demandeurs des Premières nations du Yukon.</p>	



## Yukon Government – First Nation Training Corps

<b>Organisation</b>	 <p><b>Yukon Government - First Nation Training Corps</b></p> <p>Case postale 2703 Whitehorse (YT) Y1A 2C6</p> <p>Tél. : (867) 667-5250 Télec. : (867) 667-5755 Sans frais : 1-800-661-0408 ext. 3468 Site Web : <a href="http://www.gov.yk.ca/services/#f">www.gov.yk.ca/services/#f</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Créer des postes de formation pour les Premières nations se concentrant sur les positions cibles avec une éventuelle embauche à temps plein. L'intérêt prioritaire est la formation en vue d'ouvertures de postes au gouvernement du Yukon, mais également la formation de candidats pour des postes au gouvernement des Premières nations.</p>	



## 2. Institutions d'enseignement

Les institutions d'enseignement suivants fournissent des services s'adressant à un pourcentage important d'Autochtones pouvant être utiles pour des informations sur les campagnes de recrutement, sur la sensibilisation et sur l'éducation (c-à-d rapports, études, évènements, dossiers). La plupart des établissements possèdent une unité, une section ou un programme spécifique pour les Autochtones.

### University of the Arctic

<b>Organisation</b>	<b>University of the Arctic</b>
	Yukon College Case postale 2799 Whitehorse (YT) Y1A 5K4
<b>Description</b>	Tel. (867) 668-8704 Fax. (867) 668-8896 Site Web : <a href="http://www.uarctic.org">www.uarctic.org</a>
<p>L'University of the Arctic (UArctic) est « une université sans frontière ». Elle a célébré son ouverture officielle en Juin 2001. C'est un réseau coopératif d'universités, de collèges et autres organisations dans les pays voisins de l'Arctique concernés par une éducation et une recherche plus avancées ; aucun diplôme personnalisé ne sera accordé par cette institution. Le Yukon College fait partie des établissements partenaires. Les membres de l'University of the Arctic partagent ressources, installations et compétences afin de se doter d'enseignements postsecondaires adéquates et accessibles aux étudiants du Nord.</p>	

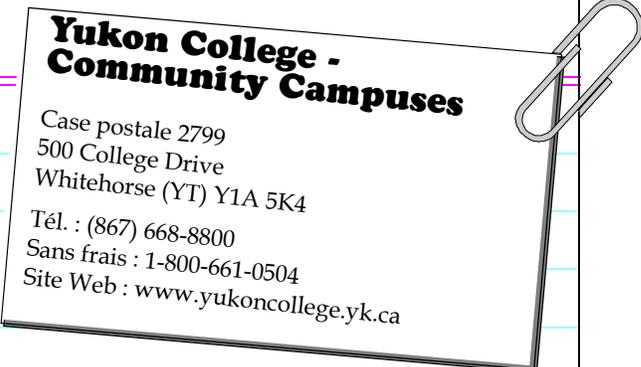


## Yukon College - Ayamdigut Campus

<b>Organisation</b>	 <p><b>Yukon College - Ayamdigut Campus</b></p> <p>Case postale 2799 500 College Drive Whitehorse (YT) Y1A 5K4</p> <p>Tél. : (867) 668-8800 Télec. : (867) 668-8723 Sans frais : 1-800-661-0504 Site Web : <a href="http://www.yukoncollege.yk.ca">www.yukoncollege.yk.ca</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Le Yukon College est un établissement dynamique et typiquement nordique qui répond aux besoins d'éducation et de formation des adultes du territoire du Yukon. Le Yukon College est la seule institution postsecondaire du Yukon. Son rôle est d'apporter un large éventail d'éducation de qualité, basée sur les principes d'égalité quant à l'admission et les possibilités d'accueil. Il y a un campus central à Whitehorse ainsi que douze campus communautaires dans le Yukon.</p>	



## Yukon College - Community Campuses

<b>Organisation</b>	 <p><b>Yukon College - Community Campuses</b></p> <p>Case postale 2799 500 College Drive Whitehorse (YT) Y1A 5K4</p> <p>Tél. : (867) 668-8800 Sans frais : 1-800-661-0504 Site Web : <a href="http://www.yukoncollege.yk.ca">www.yukoncollege.yk.ca</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Un réseau de campus communautaires fournit une éducation destinée aux adultes hors du campus d'AYAMDIGUT de Whitehorse. Il existe douze campus communautaires à travers le territoire qui proposent des cours et des programmes rattachés au Yukon College. Bien que les installations varient d'un campus communautaire à l'autre, la plupart sont dotés de locaux appropriés, d'ordinateurs (la plupart reliés à Internet), de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs de cassettes audio, de petites bibliothèques de ressources ainsi que la possibilité de cours par correspondance.</p>	

Note: la liste suivante ne comprend pas les campus communautaires dépendants du Yukon College de Beaver Creek, Skookum Jim Friendship Centre Campus, Whitehorse et Whitehorse Correctional Centre Campus :

<p>Alice Frost Community Campus Case postale 96 Old Crow (YT) Y0B 1N0</p> <p>Tél. : (867) 966-3065 Télééc. : (867) 966-3812 Courriel : <a href="mailto:ycoldcrow@yukoncollege.yk.ca">ycoldcrow@yukoncollege.yk.ca</a></p>	<p>Carcross Community Campus Case postale 142 Carcross (YT) Y0B 1B0</p> <p>Tél. : (867) 821-4296 Télééc. : (867) 821-4006 Courriel : <a href="mailto:yccarcross@yukoncollege.yk.ca">yccarcross@yukoncollege.yk.ca</a></p>
<p>Carmacks Community Campus Case postale 103 Carmacks (YT) Y0B 1C0</p> <p>Tél. : (867) 863-5806 Télééc. : (867) 863-6506 Courriel : <a href="mailto:yccarmacks@yukoncollege.yk.ca">yccarmacks@yukoncollege.yk.ca</a></p>	<p>Dena Cho Kanadi (Ross River) Case postale 102 Ross River (YT) Y0B 1S0</p> <p>Tél. : (867) 969-2514 Télééc. : (867) 969-2903 Courriel : <a href="mailto:yccrossriver@yukoncollege.yk.ca">yccrossriver@yukoncollege.yk.ca</a></p>



<p>Faro Community Campus Case postale 59 Faro (YT) Y0B 1K0</p> <p>Tél. : (867) 994-2832 Télec. : (867) 994-2560 Courriel : ycfaro@yukoncollege.yk.ca</p>	<p>Haines Junction Community Campus Case postale 5531 Haines Junction (YT) Y0B 1L0</p> <p>Tél. : (867) 634-2688 Télec. : (867) 634-2913 Courriel : ychainesj@yukoncollege.yk.ca</p>
<p>Hets'edan Ku (Pelly Crossing) Case postale 50 Pelly Crossing (YT) Y0B 1P0</p> <p>Tél. : (867) 537-3131 Télec. : (867) 537-3501 Courriel : ycpelly@yukoncollege.yk.ca</p>	<p>Mayo Community Campus Case postale 250 Mayo (YT) Y0B 1M0</p> <p>Tél. : (867) 996-2831 Télec. : (867) 996-2727 Courriel : ycmayo@yukoncollege.yk.ca</p>
<p>Teslin Community Campus Case postale 61 Teslin (YT) Y0A 1B0</p> <p>Tél. : (867) 390-2650 Télec. : (867) 390-2909 Courriel : ycteslin@yukoncollege.yk.ca</p>	<p>Tr'odek Hatr'unohtan Zho (Dawson City) Case postale 313 Dawson City (YT) Y0B 1G0</p> <p>Tél. : (867) 993-5231 Télec. : (867) 993-6918 Courriel : ycdawson@yukoncollege.yk.ca</p>
<p>Watson Lake Community Campus Case postale 336 Watson Lake (YT) Y0A 1C0</p> <p>Tél. : (867) 536-2478 Télec. : (867) 536-7880 Courriel : ycwatson@yukoncollege.yk.ca</p>	



### 3. Organisations autochtones favorisant l'emploi dans les domaines de l'éducation

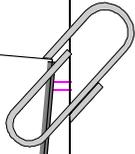
Note: La plupart des bureaux des Premières nations offre des services de formation et d'emploi des Autochtones. Voir la liste figurant sous « Gouvernements des Premières nations du Yukon » à la page 6-22 pour obtenir leurs coordonnées.

#### Centre de service aux entreprises Canada - Yukon

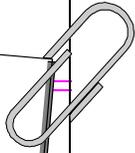
<b>Organisation</b>	<b>Centre de service aux entreprises Canada - Yukon</b>
	Bureau 101-307 rue Jarvis Whitehorse (YT) Y1A 5T3 Tél. : (867) 633-6257 Télec. : (867) 667-2001 Sans frais: 1-800-661-0543 Site Web : <a href="http://www.cbesc.org/yukon">www.cbesc.org/yukon</a> Courriel : <a href="mailto:yukon@cbesc.ic.gc.ca">yukon@cbesc.ic.gc.ca</a>
<b>Description</b>	
	Le Centre de service aux entreprises Canada-Yukon est une organisation sans but lucratif fière d'être soutenue par le gouvernement du Canada (par l'intermédiaire d'Industrie Canada), le gouvernement du Yukon (par l'entremise du département du développement économique), la chambre de commerce du Yukon. Le Centre de service aux entreprises Canada-Yukon est membre du Réseau des Centres de services aux entreprises du Canada.



## Employment Central

<b>Organisation</b>	 <p><b>Employment Central</b> Bureau 202-204 rue Black Whitehorse (YT) Y1A 2M9</p>
<b>Description</b>	
	<p>Tél. : (867) 393-8270 Télec. : (867) 393-8278 Site Web : <a href="http://dl1.yukoncollege.yk.ca/employmentcentral/">http://dl1.yukoncollege.yk.ca/employmentcentral/</a> Courriel : <a href="mailto:employmentcentral@yknet.ca">employmentcentral@yknet.ca</a></p>
<p>Financé par le développement des ressources humaines du Canada, Employment Central offre des services d'embauche pour tous les individus sans emploi. Sont à la disposition des clients un accès aux ordinateurs/Internet et fax, un tableau affichant les offres d'emploi actuelles ainsi qu'un service de conseil à l'embauche. Par l'intermédiaire de l'Employment Central, les clients sont référés aux programmes d'embauche et aux services commandités par le DRHC à Whitehorse sans frais.</p>	

## YuWIN - Yukon WorkinfoNET

<b>Organisation</b>	 <p><b>YuWIN</b> a/s Yukon College Case postale 2799 Whitehorse (YT) Y1A 5K4</p>
<b>Description</b>	
	<p>Tél. : (867) 393-3874 Télec. : (867) 668-8723 Site Web : <a href="http://www.yuwin.ca">www.yuwin.ca</a> Courriel : <a href="mailto:grant@yuwin.ca">grant@yuwin.ca</a></p>
<p>YUWIN est un site Web à but non lucratif qui fournit des renseignements sur l'emploi, les carrières, l'éducation et le marché du travail. Ce site Web reflète la diversité de la population du Yukon, une section est réservée pour la population des Premières nations. Des liens sont disponibles vers les ressources spécifiques du Yukon, les ressources nationales et internationales pour les demandeurs d'emploi, les étudiants, les conseillers en orientation professionnelle et les employeurs. Les employeurs et organismes peuvent afficher des annonces gratuitement sur le tableau d'affichage d'offres d'emploi et le calendrier des événements.</p>	



## 6.6 Sensibilisation à la réalité autochtone — sources de formation

**Nota :** Bien que l'IPAMT se soit assuré que les fournisseurs de services de cette section sont reconnus pour leur sérieux, nous recommandons au lecteur de faire ses propres recherches. À cet égard, les centres culturels de la plupart des collectivités autochtones constituent un excellent point de départ. Bien que ces centres ne puissent pas toujours fournir les services voulus, ils sont généralement en mesure d'indiquer un organisme dans la région où l'on offre des services de qualité. Vous pouvez consulter la liste des éléments à rechercher chez un formateur à la sensibilisation à la réalité autochtone dans la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT* (section 6.10).

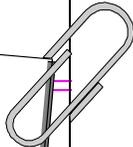
Cette section cerne les sources spécifiques de l'éducation de la sensibilisation à la réalité autochtone et des cours de formation dans votre région. La liste des contacts est par ordre alphabétique.

Les coordonnateurs régionaux de l'IPAMT assisteront autant que possible à la plupart des sessions sur la sensibilisation à la réalité autochtone afin d'être en mesure de déterminer l'intensité des cours. La liste actuelle contient uniquement les contacts qui ont été présentés à l'IPAMT.

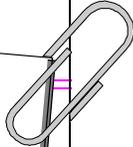
☆ **Voir aussi** | Section 6.4 : Organisations autochtones ..... 6-5



## Aboriginal Language Services

<b>Organisation</b>	 <p><b>Aboriginal Language Services</b></p> <p>a/s gouvernement du Yukon Case postale 2703 Whitehorse (YT) Y1A 2C6</p>
<b>Description</b>	
<p>Fournit des services d'interprétation, de traduction et de transcription. Finance des activités basés sur la langue par des organismes communautaires à but non lucratif.</p>	

## Banque de développement du Canada (BDC)

<b>Organisation</b>	 <p><b>BDC</b></p> <p>Chapitre de Whitehorse 2090A-2e avenue Whitehorse (YT) Y1A 1B6</p>
<b>Description</b>	
<p>La BDC est une institution financière appartenant entièrement au gouvernement du Canada. Elle dirige les services financiers et consultatifs pour les petites entreprises canadiennes, avec une attention particulière sur la technologie et l'exportation. Les chargés de comptes et conseillers en affaires hautement qualifiés et expérimentés offrent un service personnalisé afin de satisfaire les besoins des entrepreneurs à chaque étape du développement de leur entreprise. Pour de plus amples renseignements et pour obtenir des adresses courriels, veuillez consulter les liens correspondants sur le site Web.</p>	



## Training Policy Committee

<b>Organisation</b>	 <p><b>Training Policy Committee</b> Case postale 1 11 Nitsulin Drive Whitehorse (YT) Y1A 3S5</p>
<b>Description</b>	

Le Training Policy Committee (TPC) est constitué d'après l'Accord-cadre définitif (Chapitre 28), son objectif est de négocier en matière de formation émanant des revendications territoriales des Premières nations et des Ententes auto-gouvernementales du Yukon. Le TPC met à la disposition des populations des Premières nations du Yukon des formations afin de les aider dans la mise en oeuvre de revendications territoriales et de prendre part aux possibilités économiques qui en découlent. Le TPC joue également le rôle de Syndics pour les fiducies des populations indiennes du Yukon.

## Yukon Native Language Centre

<b>Organisation</b>	 <p><b>Yukon Native Language Centre</b> 500 College Drive Whitehorse (YT) Y1A 5K4 Tél. : (867) 668-8822 Télec. : (867) 668-8825 Sans frais : 1-877-414-YNLC (9652) Site Web : <a href="http://www.yukoncollege.yk.ca/ynlc">www.yukoncollege.yk.ca/ynlc</a> Courriel : <a href="mailto:ynlc@yukoncollege.yk.ca">ynlc@yukoncollege.yk.ca</a></p>
<b>Description</b>	

Le Yukon Native Language Centre est un lieu de recherche qui apporte tout un ensemble de services linguistiques et éducatifs aux Premières nations du Yukon ainsi qu'au public en général. Il est situé sur le campus d'Ayamdigut à Whitehorse qui fait partie du Yukon College. Le Centre est administré par le Conseil des Premières nations du Yukon et financé par le gouvernement du Yukon.



## 6.7 Programmes visant l'emploi des Autochtones

Les programmes visant l'emploi des Autochtones sont offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que par le secteur privé. Le groupe cible et les exigences varient d'un programme à l'autre. Vous trouverez dans cette section des organisations qui offrent des programmes.

☆ Voir aussi	Section 6.8 : Outils de référence .....6-44
--------------	---

Note: La plupart des bureaux des Premières nations offrent des services d'emploi et de formation autochtones. Consulter la liste figurant sous « First Nations Governments of the Yukon » à la page 6-22 pour plus de renseignements.



## Centre des ressources humaines du Canada (CRHC)

<b>Organisation</b>	 <p><b>CRHC</b> Centre des ressources humaines du Canada de Whitehorse 125-300 rue Main Whitehorse (YT) Y1A 2B5 Tél. : (867) 667-5083 Télec. : (867) 668-6801 Site Web : www.hrdc-drhc.gc.ca</p>
<b>Description</b>	
<p>Le Centre des ressources humaines du Canada de Whitehorse (CRHC) propose un service d'assurance d'emploi et des services d'embauche aux clients salariés et employeurs à travers tout le Yukon. Deux bureaux d'extension situés au Lake Watson et Dawson City viennent compléter les services du CRHC dans ces collectivités. Les activités actuellement proposées par le CRHC comportent « Ready Aim Hire », « Starting Points » et « No Computer Skills ».</p>	

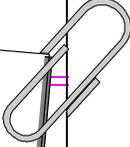
Les bureaux d'extension (à proximité) :

Dawson City  
Case postale 418  
Dawson City (YT) Y0B 1G0  
  
Tel.: (867) 993-5176  
Fax: (867) 993-6947

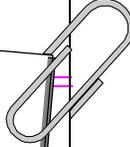
Watson Lake  
Case postale 440  
Watson Lake (YT) Y0A 1C0  
  
Tel. or Fax: (867) 536-7322



## Challenge Community Vocational Alternatives

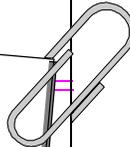
<b>Organisation</b>	 <b>Challenge Community Vocational Alternatives</b> 1148-1e avenue Whitehorse (YT) Y1A 1A6
<b>Description</b>	
	Tél. : (867) 668-4421 Téléc. : (867) 667-4337 Courriel : rickg@challengecva.yk.ca
<p>Challenge Community Vocational Alternatives est un organisme sans but lucratif dont le mandat est d'assister les adultes handicapés à remplir leurs objectifs d'emploi et de formation.</p>	

## Connexion Compétences

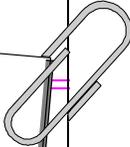
<b>Organisation</b>	 <b>Connexion Compétences</b> Centre des ressources humaines du Canada de Whitehorse (5965) 300 rue Main, Bureau 125 Whitehorse (YT) Y1A 2B5 Tél. : (867) 667-5083, Téléc. : (867) 668-6801 Sans frais : 1-800-935-5555 Site Web : <a href="http://www.yt.hrdc-drhc.gc.ca/5604/index_f.shtml">www.yt.hrdc-drhc.gc.ca/5604/index_f.shtml</a>
<b>Description</b>	
<p>Ce programme est proposé par le développement des ressources humaines du Canada (DRHC) et a pour but de créer des emplois aux débutants dans des nouvelles industries à forte croissance et d'apporter aux jeunes les qualifications nécessaires et l'expérience dont ils ont besoin pour décrocher et garder un emploi. Des possibilités d'internat sont également disponibles dans des domaines scientifiques et technologiques déterminants, ainsi que dans les domaines du commerce international et en développement tout comme pour les jeunes. Le meilleur moyen d'obtenir plus de renseignements sur les programmes de liens de compétences est de consulter les liens proposés sur le site Web.</p>	



## Däna Näye Ventures : Training Programs

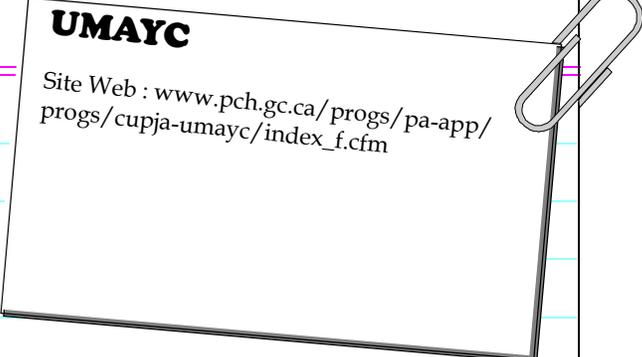
<b>Organisation</b>	 <p><b>Däna Näye Ventures : Training Programs</b>                  409 rue Black                  Whitehorse (YT) Y1A 2N2                  Tél. : (867) 668-6925                  Téléc. : (867) 668-3127                  Site Web : <a href="http://www.dananaye.yk.net">www.dananaye.yk.net</a>                  Courriel : <a href="mailto:dnv@dananaye.com">dnv@dananaye.com</a></p>
<b>Description</b>	
<p>La Däna Näye Ventures est un organisme à but non lucratif appartenant aux autochtones du Yukon dont le mandat est d'assister les collectivités du Yukon à devenir plus autonomes. Cette mission est essentiellement exécutée par la mise en place de formations sur le développement financier et sur les services consultatifs aux entrepreneurs, aux organisateurs, aux organisations dans tout le Yukon et trois collectivités du Nord de la Colombie-Britannique. La Däna Näye Ventures encourage les Autochtones qualifiés à postuler pour un emploi au moment où des postes sont à pourvoir.</p>	

## First Nations Training Corps (FNTC)

<b>Organisation</b>	 <p><b>FNTC</b>                  Direction des services des ressources                  humaines corporatives Commission de la                  fonction publique                  Case postale 2703                  Whitehorse (YT) Y1A 2C6                  Tél. : (867) 667-3486                  Téléc. : (867) 667-5755                  Toll-free (Within YT): 1-800-661-0408 poste 3486                  Site Web : <a href="http://www.gov.yk.ca/services/#f">www.gov.yk.ca/services/#f</a></p>
<b>Description</b>	
<p>Créer des postes de formation pour les populations des Premières nations se concentrant sur les sollicitations d'emplois avec la perspective d'une éventuelle embauche à temps plein. Formation en priorité pour des postes au gouvernement du Yukon mais formation également de la population pour des postes au gouvernement des Premières nations.</p>	

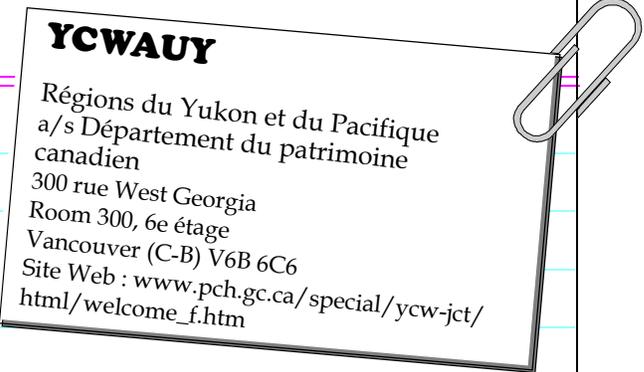


## Initiative des centres urbains polyvalents pour jeunes Autochtones

<b>Organisation</b>	
<b>Description</b>	
	<p>Le UMAC au Yukon comprend des programmes de formation de pré-emploi qui se concentrent sur les phases d'exploration du marché du travail, sur la rédaction de CV, sur la demande d'emploi, sur l'auto-commercialisation et les compétences requises pour une position spécifique. Chaque jeune dans le programme de pré-emploi se concentrera sur les aspects de la formation, sur l'éducation et le développement du savoir-faire. Une focalisation sur l'éducation et sur la formation préparatoire des institutions de formations éducatives sont comprises. Ce programme inclut une formation en ligne.</p>

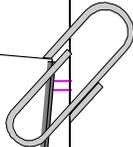


## Jeunesse Canada pour les jeunes Autochtones en milieu urbain (YCWAUY)

<b>Organisation</b>	
<b>Description</b>	
<p>Jeunesse Canada pour les jeunes Autochtones en milieu urbain est présenté par le Département du patrimoine canadien et réalisé afin d'offrir des emplois d'été aux jeunes. Les employeurs du secteur privé, tout comme de nombreuses organisations nationales et collectives, cherchant des étudiants pour l'été, peuvent être choisis pour participer à Jeunesse Canada pour les jeunes Autochtones en milieu urbain. Pour des renseignements régionaux, veuillez visiter notre site Web et consulter les liens appropriés.</p>	



## Yukon College : Client Sponsored Services - Ayamdigut Campus

<b>Organisation</b>	 <b>Yukon College : Client Sponsored Services - Ayamdigut Campus</b>
<b>Description</b>	Tél. : (867) 668-8800 Télec. : (867) 668-8715 Courriel : jburdek@yukoncollege.yk.ca
	Les commandites rattachés au service à la clientèle du Yukon College peuvent aider les clients, les organismes ou les entreprises à développer et mettre en œuvre les formations requises. Le Yukon College s'associera avec l'employeur pour créer des programmes et des cours conformes aux circonstances et exigences spécifiques.



## 6.8 Outils de référence

Les outils de référence peuvent vous aider à vous sensibiliser davantage aux questions qui touchent l'emploi des Autochtones et à mieux comprendre ces questions.

Vous trouverez dans cette section une bibliographie comprenant des livres et des articles, ainsi que, si disponible, des vidéos et des CD-ROM qu'on peut utiliser dans le lieu de travail.

Dans la mesure du possible, nous avons indiqué l'endroit où se procurer ces documents. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre coordonnatrice régionale de l'IPAMT.

Les outils de référence sont les suivants: livres et articles, et vidéos. Les sections du guide auxquelles se réfèrent les outils de référence sont identifiées dans la marge à gauche. Comme le guide est mis à jour régulièrement, l'IPAMT espère pouvoir faire correspondre des outils de référence pour chaque section.

### Livres et articles

- Section 3.4** ➤ **Armstrong, Robin, Jeff Kennedy et Peter R. Oberle. Études universitaires et bien-être économique: Succès et perspectives d'avenir des Indiens. Ministre des offres et services, 1990.**

La participation autochtone et la réussite universitaire, ainsi que le bien-être économique et le diplôme universitaire en terme d'activité de la main d'œuvre et de revenus sont abordés. Disponible au kiosque des Affaires indiennes et du Nord canadien, QS-3493-000-EE-A1.

- Général** ➤ **Département des Affaires indiennes et développement du Nord. Faits saillants des conditions des Autochtones, 1986 et 1991: Caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Ottawa: Ministre des travaux publics et services gouvernementaux, 1995.**

Cet ouvrage souligne les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la situation autochtone basées sur le recensement de la population (1991 et 1986). Disponible également en anglais sous le titre : *Highlights of Aboriginal Conditions 1991, 1986: Demographic, Social and Economic Characteristics*. Disponible au Kiosque des Affaires indiennes et du Nord canadien, QS-3568-000-EE-A1.

- **Affaires indiennes et du Nord canadien. Caractéristiques d'activité de la population autochtone d'après les résultats du recensement de 1991: Chiffres et pourcentages pour l'ensemble du Canada et pour les provinces et les territoires. Ottawa, Ministre des travaux publics et services gouvernementaux, 1995.**



Les caractéristiques d'activité de la population autochtone sont présentées par pays, par province et par territoire. Les taux de participation dans la main-d'œuvre, les taux de chômage et les proportions d'emploi sont présentés par ethnicité. Disponible en anglais sous le titre : *Aboriginal Labour Force Characteristics From the 1991 Census: Counts and Rates for Canada, Provinces and Territories*. Disponible au Service de qualité de renseignements et Direction de recherche des Affaires indiennes et du Nord canadien, QS-3570-000-EE-A1.

➤ **Nault, François et Jiajian Chen. Prévisions domestiques et familiales des Indiens inscrits, 1991-2015. Ottawa: Statistics Canada, 1993.**

Les tendances prévisionnelles en ce qui concerne le nombre de ménages indiens inscrits, leur répartition par lieu d'habitation, par type et par région, ainsi que les tendances prévisionnelles du nombre de familles en tenant compte des répartitions par lieu d'habitation et par régions sont examinées. Disponible en anglais sous le titre : *Household and Family Projections of Registered Indians, 1991-2015*. Disponible au Kiosque des Affaires indiennes et du Nord canadien, QS-3542-000-EE-A1

➤ **Nault, François, et.al. Projections de la population indienne inscrite, 1991-2015. Ottawa: Ministre de l'offre et des services, 1993.**

Ce rapport présente les prévisions de la population indienne inscrite pour la période située entre 1991 et 2015 réparties par âge, sexe et lieu d'habitation (sur et hors- réserve). Disponible en anglais sous le titre : *Population Projections of Registered Indians, 1991-2015*. Disponible au Kiosque des Affaires indiennes et du Nord canadien, QS-3535- 000-EE-A1

**Section 3.4**

➤ **Campbell, Janet. "The Procurement Strategy for Aboriginal Business: Working Together for Change." Matériel Management Institute Journal Special Issue: The Procurement Strategy for Aboriginal Business (avril, 1997): p. 1-8**

L'auteur décrit comment fonctionne la Stratégie fédérale d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. L'obtention de contrats des entreprises autochtones, la création de coentreprises, la sous-traitance et les critères pour les programmes sont expliqués. Les personnes clés de cette initiative ainsi que leur rôles sont examinés. Cet ouvrage particulier est disponible au Kiosque des Affaires indiennes et du Nord Canada.

**Section 5.8**

➤ **Indians and Inuit of Canada / Les Indiens et les Inuit du Canada. Ottawa: Ministre de l'offre et des services, 1990.**

Dans cette introduction à la culture et aux langues autochtones, les langues autochtones canadiennes regroupées par familles sont décrites avec des estimations sur le nombre de personnes parlant aujourd'hui la langue. De plus, le développement des langues autochtones écrites est étudié et les différences



entre les langues autochtones et européennes sont analysées. Disponible au Kiosque des Affaires indiennes et du Nord canadien.

- **Indians and Inuit of Canada / Les Indiens et les Inuit du Canada. Ottawa: Ministre de l'offre et des services, 1989.**

Cette carte met en valeur les principales familles linguistiques autochtones et les langues connexes du Canada avec des estimations sur la population. Disponible au Kiosque des Affaires indiennes et du Nord canadien.

### Section 6.5

- **Annuaire tribal des Premières nations : Seconde édition. Arrowfax Inc., 1996.**

Un annuaire autochtone nord-américain répertoriant les gouvernements tribaux des États-Unis avec leurs organismes et programmes, les gouvernements des Premières nations canadiennes avec leurs organismes et programmes, une liste des entreprises américaines, une liste des entreprises canadiennes. Également disponible sous format électronique en appelant au numéro suivant : 1-800-665-0037 ou en commandant depuis la page d'accueil d'Arrowfax : [www.atiin.com/arrowfax/](http://www.atiin.com/arrowfax/).

- **Furtaw, Julia C. Éditeur. Répertoire des renseignements sur les Autochtones. Gale Research Inc., 1993.**

Un guide descriptif des ressources pour et sur les populations autochtones des États- Unis et du Canada.

### Section 6.6

- **Lawrence, Raymond. "Miziwe Biik Makes Waves With Aboriginal Employment in Toronto". Transition 9 (le 10 février 1996): p.8.**

L'auteur parle des services d'embauche de Miziwe Biik et du centre de formation de Toronto. Le centre, qui comprend une banque de données d'éventuels employés autochtones, aide les clients autochtones à envisager toutes les différentes options de carrière et à accéder à des formations dans divers domaines essentielles axées sur le marché de l'emploi actuel. De plus, le centre aide les entreprises afin que leurs offres d'emploi coïncident avec les demandes des employés autochtones. Dans certains cas, il est nécessaire de promouvoir les compétences de la personne afin qu'elles correspondent à celles requises pour la position en question.

- **Madden-Marsh, Jolayne. "The Stars Come Out for June Bernard." Transition (mai 1997): p.1,6.**

L'auteur décrit la réussite de First Nations Artists and Company, une division de First Nations Artists Corporation, une agence de talents pour les artistes de Premières nations située à Vancouver.



**Section 6.8** ➤ **Guide des initiatives fédérales à l'intention des Autochtones vivant en milieu urbain.** Privy Council Office, 1996.

Ce guide fournit des renseignements sur les programmes gouvernementaux fédéraux et les initiatives visant l'intérêt des populations indiennes, Inuit et Métis situées dans des centres urbains à travers le Canada. Un index des initiatives subdivisées en départements fédéraux et agences est inclus. Disponible au Centre de renseignements et de recherches, Privy Council Office, (888) 511-4444 ou bien sur Internet à l'adresse suivante : [http://canada.gc.ca/programs/pgrind\\_f.html](http://canada.gc.ca/programs/pgrind_f.html).

## Vidéos

**Section 5.8** ➤ **Boucler le cycle : l'histoire des langues autochtones au Manitoba.** 52 min. [Winnipeg: Manitoba Association for Native Languages, 1995]. Cassettes vidéo.

Le lien entre la culture et la langue est mis en évidence dans cette vidéo qui se reporte à l'association des programmes de langues autochtones du Manitoba afin de promouvoir, préserver et redonner vie aux six groupes de langues existant dans cette province.

➤ **La voix de la terre est dans nos langues : les Aînés des Premières nations enseignant les langues autochtones.** Produit par l'assemblée des Premières nations ; avec le soutien du secrétariat national d'alphabétisation. Ottawa: APN, 1996. Cassettes vidéo.

Au travers d'entrevues avec les Aînés des Premières nations, la désagrégation des langues autochtones par l'Église et l'État a été mise en évidence et, en particulier, par le système d'internat. L'accent est mis sur le besoin de préserver, de favoriser et de promouvoir les langues autochtones au Canada.



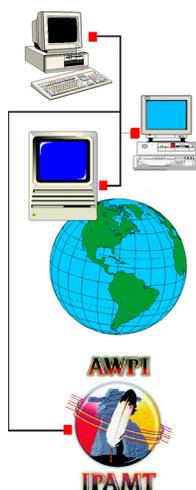
## 6.9 Sites Web

L'Internet est une mine d'information pour se renseigner sur de nombreux sujets. Les employeurs pourront y trouver des renseignements sur diverses questions, dont les cultures et les collectivités autochtones et l'emploi des Autochtones.

Les sites Web suggérés ici constituent un bon exemple de l'information disponible sur Internet. Ils sont classés par ordre alphabétique, selon le nom de l'organisation ou du site.

**Nota :** Cette section n'inclut pas les sites Web indiqués dans les sections 6.4 à 6.8.

### Sites Web ayant rapport aux Autochtones



#### Aboriginal Business Database

Une collaboration entre les sites autochtones proposant des informations et des possibilités de rencontre entre les collectivités autochtones au Canada.

Site Web : <http://collections.ic.gc.ca/profiles/welcome.htm>

#### Aboriginal Liaison Directorate

Comporte une liste de membres et négociateurs du Regional Bilateral Agreements..

Site Web : [www.ald.ca](http://www.ald.ca)

#### Aboriginal Professional Centre and Internet Services

*Aboriginal Professional Centre and Internet Services [APCIS]* est un service complet autochtone de gestion des sites Web, qui offre toute une gamme de services Internet/ Interact/ Extranet. APCIS se spécialise dans le développement de services Internet pour les entreprises et les organismes.

Site Web : [www.johnco.com/firstnat](http://www.johnco.com/firstnat)

#### Aboriginal Youth Network

Site conçu pour et à l'usage de la jeunesse autochtone.

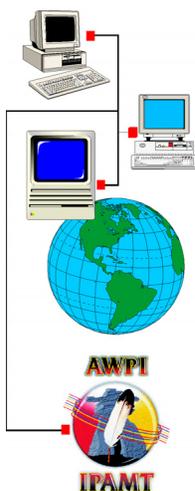
Site Web : <http://ayn.ca>

#### Anishinabek Education Institute

Site Web de l'Union des Indiens d'Ontario qui inclut des liens vers d'autres sites autochtones.

Site Web : [www.anishinabek.ca](http://www.anishinabek.ca)





### Assemblée des Premières Nations

Information sur l'Assemblée des Premières nations. Ce site contient également des liens vers d'autres sites autochtones.

Site Web : [www.afn.ca](http://www.afn.ca)

### Bloor Street

Ce site contient une liste de liens vers des sites ayant rapport aux Autochtones. Il a été créé par Bill Henderson, un avocat qui traite de questions qui concernent les Autochtones. Le site comprend aussi des cartes des réserves au Canada.

Site Web : [www.bloorstreet.com/300block/aborcan.htm#1](http://www.bloorstreet.com/300block/aborcan.htm#1)

### Canada Yukon Business Service Centre

Fournit un large éventail de renseignements pour les entreprises.

Site Web : [www.cbcs.org/Yukon/cybsc/home](http://www.cbcs.org/Yukon/cybsc/home)

### Canadian First Nations

Ce site offre des liens vers des sites ayant rapport aux Premières nations et aux Inuit, y compris des écoles autochtones, des cartes, etc.

Site Web : <http://indy4.fdl.cc.mn.us/~isk/canada/canada.html>

### CareerPlace (NWAC)

Ce site est voué à la promotion des femmes autochtones dans le lieu de travail. Il offre une banque de curriculum vitae en ligne et des liens vers d'autres sites autochtones.

Site Web : <http://www.careerplace.com/employers.html>

### Career Edge

Une organisation nationale à but non lucratif ayant pour mandat d'augmenter l'embauche et l'aptitude à l'emploi des jeunes, en proposant des programmes d'internats au sein d'entreprises canadiennes déjà établies. Le site comprend des informations concernant les entreprises d'accueil ainsi que sur les internats.

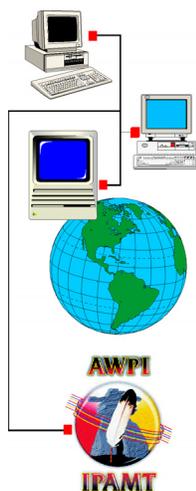
Site Web : [www.careeredge.org](http://www.careeredge.org)

### City of Whitehorse

Le site propose toute information relative à la ville de Whitehorse.

Site Web : [www.city.whitehorse.yk.ca](http://www.city.whitehorse.yk.ca)





### **Collections autochtones numérisées**

Programme d'Industrie Canada pour préserver, célébrer et partager le patrimoine, les langues et la vie contemporaine autochtone sur l'autoroute de l'information.

Site Web : [www.schoolnet.ca/adc](http://www.schoolnet.ca/adc)

### **Compétences : Yukon**

Un groupe à but non lucratif mandaté pour promouvoir les échanges commerciaux et les programmes en technologie pour la jeunesse. Des événements sont organisés tels que des concours d'aptitudes, maquette de courses de bateaux, des clubs de design Web, ébénisterie, mode, télévision/vidéo, cuisine, automobile et bien d'autres.

Site Web : [www.skillsyukon.com](http://www.skillsyukon.com)

### **Congrès des Peuples Autochtones**

Ce site contient de l'information sur le Congrès des Peuples Autochtones ainsi qu'un moteur de recherche pour les liens vers des sites Web ayant trait aux Autochtones.

Site Web : [www.abo-peoples.org](http://www.abo-peoples.org)

### **Direction Jeunesse**

*YouthPath* (Direction Jeunesse) a été créée avec le soutien et l'aide de 16 conseillers d'équipe jeunesse, des centaines de bénévoles à travers le Canada et 16 partenaires fédéraux. Le Secrétariat du groupe électronique Jeunesse de RHDC a collaboré avec plusieurs autres ministères fédéraux dans le but d'encourager le développement de *YouthPath*. Le rôle principal de nos partenaires était une implication dans la direction, la conception et le contenu du site. Ce rôle était également de faire connaître l'organisme et de lui apporter son soutien.

Site Web : [www.youth.gc.ca](http://www.youth.gc.ca)

### **Entreprise autochtone Canada**

Entreprise autochtone Canada maintient des rapports étroits avec diverses entreprises débutantes contribuant à leur aide financière et à leur soutien en ressources diverses selon les besoins de ces entreprises. Le site contient des informations en matière de procédures ainsi que le nom de personnes clés. Des « réussites » d'entreprises autochtones y sont également relatées.

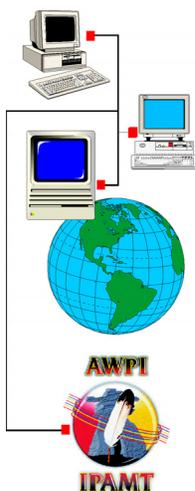
Site Web : [www.abc-eac.ic.gc.ca](http://www.abc-eac.ic.gc.ca)

### **Gouvernement du Yukon**

Ce site Web contient des liens vers chacune des agences et chacun des départements gouvernementaux du Yukon.

Site Web: [www.gov.yk.ca](http://www.gov.yk.ca)





### Pages Web du Yukon

Apporte des informations sur le Yukon telles que des répertoires gouvernementaux, commerciaux, ainsi que des renseignements sur le transport, le tourisme et les évènements spéciaux.

Site Web : [www.yukonweb.com](http://www.yukonweb.com)

### Portail des autochtones au Canada

Une seule fenêtre vers des ressources en ligne, contacts, renseignements, ainsi que des programmes et services gouvernementaux pour les Autochtones canadiens. Le portail offre un service facilement accessible permettant une navigation vers des listes d'associations, d'entreprises, de bandes, de collectivités, de groupes, ainsi que des actualités relatives aux peuples autochtones. Portail des autochtones au Canada propose des liens vers les sites affichés dans l'ordre suivant : organismes nationaux autochtones, 12 ministères du gouvernement fédéral ayant des mandats relatifs aux Autochtones, tous les gouvernements et les organisations provinciaux ayant des responsabilités envers les Autochtones, ainsi que tout renseignement concernant les collectivités autochtones.

Site Web : [www.aboriginalcanada.gc.ca](http://www.aboriginalcanada.gc.ca)

### Profils des collectivités du Yukon

Renseignements comprenant l'analyse de la vie et du travail pour chacune des collectivités du Yukon, ainsi qu'un aperçu de leur économie.

Site Web : [www.yukoncommunities.yk.ca](http://www.yukoncommunities.yk.ca)

### Profils des Premières nations

Ce site Web contient des liens vers les profils des 62 communautés des Premières nations identifiées par le MAINC ainsi que des données statistiques sur les Premières nations fournies par Statistique Canada. Le site contient également des liens vers d'autres sites Web des Premières nations.

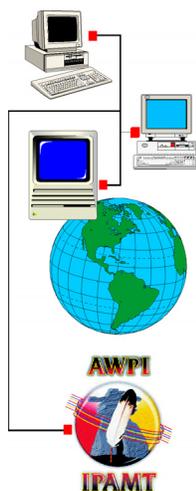
Site Web : <http://sdiprod2.inac.gc.ca/FNProfiles/>

### Réseau éducatif étudiant du Yukon

Le site des étudiants du Yukon.

Site Web : [www.yesnet.yk.ca/](http://www.yesnet.yk.ca/)





### **RHDC : Yukon**

Yukon Découvrez des informations pertinentes sur le marché d’embauche concernant la région du Yukon. Le site inclut un exposé général sur l’économie, des renseignements à propos des communautés, sur les tendances du marché d’embauche et autres. Il propose également des affichages d’emplois pour demandeurs, de l’information sur l’AE, ainsi qu’un service d’affichage pour employeurs.

Site Web : [www.yt.hrdc-drhc.gc.ca](http://www.yt.hrdc-drhc.gc.ca)

### **Strategis**

*Strategis* publie toutes les informations nécessaires pour réussir de nos jours dans un monde économique en pleine évolution. Ayant ainsi les informations, outils et soutien pertinents à portée de main, seule votre indécision pourra limiter toute possibilité de réussite. *Strategis* offre un accès rapide aux renseignements sur les entreprises et les consommateurs, ainsi que les outils nécessaires à la gestion commerciale ; sont également proposées des informations sur des agences conseils et gouvernementales, le tout accessible sur Internet. Le Bureau d’aide à la clientèle est à votre disposition pour répondre à toute demande concernant des questions de technologies, de fonctionnement, de navigation ou de contenu sur *Strategis*. Contactez le Service d’aide à la clientèle en cliquant sur « aide », ensuite « Posez-nous vos questions », ou en composant le 1-800-328-6189 (Canada) ou le (613) 954-5031.

Site Web : [www.strategis.gc.ca](http://www.strategis.gc.ca)

### **Travail Avenir**

Information concernant l’avenir de l’emploi pour les Premières nations du Yukon et les possibilités existantes suite aux revendications territoriales.

Site Web : [www.workfutures.yk.ca](http://www.workfutures.yk.ca)

### **Whitehorse Chamber of Commerce**

Ce site comprend des informations concernant la Chambre.

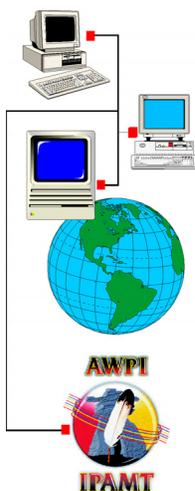
Site Web : [www.whitehorsechamber.com](http://www.whitehorsechamber.com)

### **YKNet**

Le site des fournisseurs de services locaux contient des liens vers les entreprises et autres renseignements sur le Yukon.

Site Web : [www.yknet.yk.ca](http://www.yknet.yk.ca)





### Yukia: Yukon Information Resources

Ressources des informations sur le Yukon Le site enseigne aux étudiants, aux chercheurs et bibliothécaires du Yukon comment naviguer sur Internet. Il est doté de liens vers les Bibliothèques publiques et d'Archives du Yukon ; la Bibliothèque ministérielle des Affaires indiennes et du Nord Canada ; la Bibliothèque du Yukon college ; les Bibliothèques techniques et spécifiques ; et l'index périodique INFONET.

Site Web : [www.yukia.yk.net](http://www.yukia.yk.net)

### Yukon Bureau of Statistics

Fournit des rapports statistiques actualisés sur le Yukon ainsi que des renseignements relatifs aux employeurs, demandeurs d'emploi et entrepreneurs.

Site Web : [www.yukonweb.com/government/ybs/](http://www.yukonweb.com/government/ybs/)

### Yukon Chamber of Commerce

Ce site contient des informations sur la Chambre ainsi qu'un vaste répertoire d'entreprises.

Site Web : <http://chamber.yukon.net/home.html>

### Yukon College

Renseignements sur les services réservés aux étudiants, les plans de cours collégiaux et des liens vers les campus communautaires.

Site Web : [www.yukoncollege.yk.ca](http://www.yukoncollege.yk.ca)

### Yukon Department of Economic Development

Le Yukon offre de nombreuses opportunités dans le développement financier, dans L'exploitation et dans le commerce. Trouvez des informations sur les services et programmes disponibles auprès du ministère, ainsi que les mises à jours concernant l'économie du Yukon.

Site Web : [www.economicdevelopment.gov.yk.ca](http://www.economicdevelopment.gov.yk.ca)



